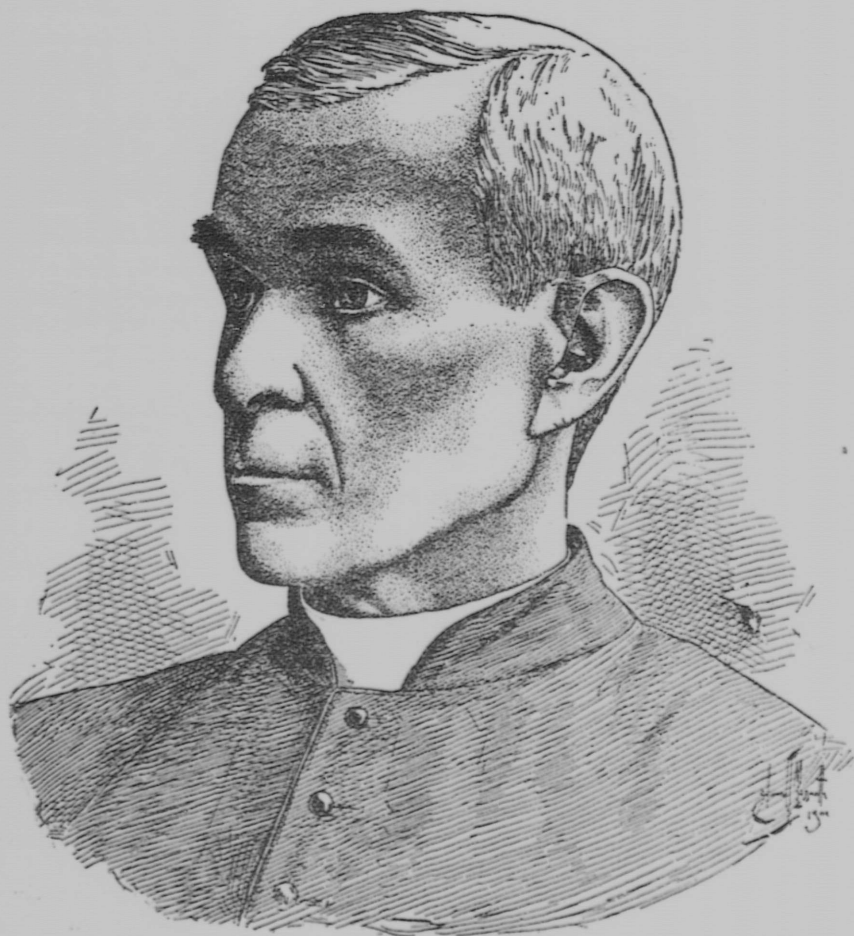

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN - - - - Propriétaire et rédacteur-en-chef



L'ABBE LEON PROVANCHER

Le savant naturaliste canadien naquit à Bécancour en 1820 et mourut au Cap Rouge en 1892. Il publia plusieurs ouvrages et fonda le *Naturaliste Canadien* qu'il rédigea pendant plusieurs années. Depuis la mort de son fondateur, cette revue, qui fait autorité, est dirigée par un autre prêtre distingué, M. l'abbé V.-A. Huard.

Qu'est-ce que le respect humain ?

C'est la question qu'adressait un bon petit enfant à son père :

— Papa, disait-il, qu'est-ce donc que le respect humain ?

Et le père, qui était un excellent chrétien, lui répondit :

— Mon enfant, le respect humain est une lâcheté, une faiblesse qui empêche de faire le bien et qui fait commettre le mal, de peur de déplaire aux hommes déréglés. En veux-tu des exemples ? Un enfant voudrait faire sa prière ; il voit que DIEU le commande et que ses parents l'exigent ; mais il a peur que ses camarades ne se moquent de lui, et la prière est omise. Un autre reçoit une injure ; Notre-Seigneur lui dit : *Pardonne, et tu seras pardonné !* mais ceux qui ont été témoins de l'offense lui crient : *Si tu ne te venges, tu es un lâche !* Et il rend injure pour injure, mauvais traitement pour mauvais traitement. Ce sont des victimes du respect humain : de peur de déplaire aux hommes, ils ne craignent pas de déplaire à DIEU.

Quelques jours après, notre petit bonhomme s'en allait à l'école, lorsque, je ne sais à propos de quoi, un de ses camarades lui applique un vigoureux soufflet. Sans se donner le temps de réfléchir, il lève le bras pour y répondre. Les autres enfants s'attroupent : " Bravo ! bravo ! " s'écrient-ils. Mais le petit batailleur, bien loin de continuer la lutte, rougit de sa vivacité : " Mon ami, dit-il à celui qui l'avait provoqué, il me serait facile de te faire expier ton soufflet ; mais Notre-Seigneur veut que je te pardonne. Embrassons-nous, et que ce soit oublié pour toujours. " C'est ce qui fut fait, au grand ébahissement de l'assistance.

Voilà le vrai courage. Combien d'hommes, qui se prétendent forts, n'ont pas autant d'énergie que ce petit enfant ! (*Le Respect humain*, par J. M. A.)

Prière à la Vierge Immaculée

Voici une prière composée par Notre Saint Père le Pape Pie X, à laquelle est attachée une indulgence de 300 jours, et que tous nos lecteurs se feront un devoir de dire en union avec le Souverain Pontife.

PRIÈRE

Vierge très sainte, qui avez plu au Seigneur et êtes devenue sa Mère, Vierge Immaculée dans votre corps, dans votre âme, dans votre foi et votre amour, en ce solennel jubilé de la promulgation du dogme qui vous proclama, devant l'univers entier, conçue sans péché, regardez avec bienveillance les malheureux qui imploront votre puissante protection.

Le serpent infernal, contre lequel fut jetée la première malédiction, continue, hélas ! à combattre et à tenter les pauvres fils d'Eve. Oh ! vous, ô notre bonne Mère bénie, notre Reine et notre Avocate, vous qui avez écrasé la tête de l'ennemi dès le premier instant de votre conception, accueillez nos prières, et—nous vous en conjurons, unis à vous en un seul cœur—présentez-les devant le trône de Dieu, afin que nous ne nous laissions jamais prendre aux embûches qui nous sont tendues, mais que nous arrivions tous au port du salut, et qu'au milieu de tant de périls, l'Église et la société chrétienne chantent encore une fois l'hymne de la délivrance, de la victoire et de la paix. Ainsi soit-il.

(1) Qu
(2) Gr
(3) La
arrive dan
(4) Tr

PEDAGOGIE

A propos d'analyse logique

Les grammairiens sont loin de s'accorder dans l'emploi des termes usités en analyse logique. De là une source de nombreuses difficultés pour les institutrices et les élèves.

Nous allons tâcher ici, en nous servant des auteurs les plus accrédités, de simplifier le vocabulaire nécessaire aux exercices d'analyse logique, si intéressants et si utiles lorsqu'ils sont faits avec intelligence.

Disons d'abord que dans une phrase il y a autant de propositions que de verbes à un mode personnel, exprimés ou sous-entendus.

Les propositions sont de trois sortes : la proposition *absolue* (1) la proposition *principale* et la proposition *complétive* (2).

La proposition est dite *absolue* lorsqu'elle a un sens par elle-même, c'est-à-dire sans le secours d'une autre proposition. Exemple : *Le pape est le chef visible de l'Église.*

La proposition *principale* est celle qui régit les autres propositions, celle qui dans la construction directe occupe toujours le premier rang par son importance. Exemple : "*Les riches et les puissants croient* qu'on est misérable et hors du monde quand on ne vit pas comme eux." (3) Les mots soulignés forment la proposition principale ; le reste de la phrase renferme des propositions complétives.

La proposition complétive est celle qui est sous la dépendance d'une autre proposition ; elle remplit à l'égard du nom, du pronom ou du verbe, la fonction de complément. Ces propositions se divisent en deux catégories, suivant Claude Augé (4) : les *incidentes* et les *subordonnées*.

1° La proposition incidente commence toujours par un pronom relatif et joue à l'égard d'un nom ou d'un pronom, le rôle de complément : déterminatif ou explicatif.

La proposition incidente est dite *complétive déterminative* lorsqu'elle est nécessaire au sens de la phrase. Exemple : "*Celui qui se fâche* a tort".

La proposition incidente est dite *complétive explicative* lorsqu'elle peut être retranchée de la phrase sans que le sens soit dénaturé. Exemple : "*La charité, qui est une vertu sublime,* ne se rencontre pas chez tous les hommes."

(1) Quelques auteurs disent principale absolue.

(2) Grammaire Larousse, p. 249.

(3) La proposition principale n'est pas toujours au commencement de la phrase, c'est ce qui arrive dans les phrases inverses.

(4) Troisième livre, page 583.

La proposition incidente : *qui est une vertu sublime*, est une complétive explicative. Les propositions complétives explicatives sont précédées et suivies d'une virgule.

2° La proposition subordonnée suit toujours immédiatement une conjonction de subordination, (1) et remplit à l'égard du verbe la fonction de complément.

De même que les compléments du verbe sont : *directs, indirects, circonstanciels* ; de même les propositions subordonnées sont dites : *complétives directes, complétives indirectes, complétives circonstancielle*s.

Exemples : I. COMPLÉTIVE DIRECTE : " Les païens ignorent *que Dieu existe*." Les païens ignorent quoi ?—*Que Dieu existe. (Que) Dieu existe* est une proposition complétive directe. II. COMPLÉTIVE INDIRECTE : " Chaque jour nous avertit *que la mort approche*." Chaque jour nous avertit de quoi ?—*Que la mort approche. (Que) la mort approche* est une proposition complétive indirecte. (2) III. COMPLÉTIVE CIRCONSTANCIELLE : " On connaît la valeur de l'eau *quand le puits est à sec*." On connaît la valeur de l'eau quand ?—*Quand le puits est à sec. (Quand) le puits est à sec* est une proposition complétive circonstancielle, circonstance de temps. Suivant qu'elles répondent aux questions *où, quand, comment* et *pourquoi*, les propositions subordonnées complétives circonstancielles sont appelées circonstancielles de *lieu, de temps, de manière, de BUT* (ou de *raison* quelquefois).

" Quand on examine bien, dit Claude Augé, la fonction des propositions *subordonnées* et des propositions *incidentes*, on reconnaît qu'elles jouent dans la phrase le rôle de *complétives*." (3)

Nous désignerons donc ces propositions sous le nom de *complétives*.

Ainsi, dans une phrase, les élèves devront apprendre à distinguer 1° le nombre de *propositions*, en groupant autour de chaque verbe à un mode personnel les mots qui l'accompagnent ; 2° à distinguer les propositions *principales* des *complétives* ; 3° dire la fonction de chaque complétive, suivant qu'elle se rapporte à un *nom*, à un *verbe*, ou à une proposition entière.

(1) Il faut se rappeler qu'il y a deux sortes de conjonctions : les conjonctions de COORDINATION : *et, ou, ni, mais, or, car, donc*, et les conjonctions de SUBORDINATION dont les principales sont : *que, si, comme, lorsque, quand, quoique, puisque, afin que, de sorte que*, etc., etc. La conjonction de subordination sert à unir une proposition subordonnée à la principale.

(2) Lorsque c'est le verbe substantif qui est exprimé, la complétive indirecte se rapporte alors à l'attribut. Exemple : " Cette personne est *indigne* que l'on s'intéresse à elle.

(3) A. Lenient, dans sa Grammaire, *Cours supérieur*, divise les propositions en trois classes : les principales, les incidentes et les subordonnées. Il classe, comme nous l'avons fait plus haut, les incidentes en *déterminatives* et en *explicatives*, et leur fait jouer le rôle de complément du nom. Il partage aussi les subordonnées en complétives *directes, indirectes* et *circonstancielle*s, et leur fait jouer le rôle de complément du verbe, ou de l'attribut, lorsque l'on décompose le verbe attributif.

Plusieurs auteurs appellent les subordonnées des incidentes. Quelques grammairiens partagent aussi les propositions en deux classes : les principales et les dépendantes, et ces dernières en adjectives et en complétives.

Il nous semble inutile d'attacher une trop grande importance aux noms des propositions, surtout lorsque les linguistes s'entendent si peu en cette matière. Dans la courte étude qui précède, nous avons adopté les termes employés dans la grammaire Larousse, et dans celle de Claude Augé, termes qui ont été empruntés en partie au P. Girard, le célèbre Franciscain, auteur du *Cours éducatif de langue maternelle*.

Ce qu'il importe, c'est de se servir, en classe, d'expressions dont on comprend bien la signification. Ainsi, en disant que toutes les propositions qui entrent dans la formation d'une phrase n'ont pas la même valeur ; que les propositions qui régissent les autres propositions, celles qui, dans la construction directe, occupent toujours le premier rang, sont appelées *principales*, on se sert d'un langage qui n'est pas au-dessus de l'intelligence des élèves du cours supérieur. Il en est de même, lorsqu'on leur fait remarquer que dans une phrase, toutes les propositions qui ne sont pas principales, sont complétives. Exemple : *Les enfants qui se montrent cruels envers leurs camarades ne seront jamais heureux.* Prop. principale : Les enfants ne seront jamais heureux. Prop. complétive : qui se montrent cruels envers leurs camarades.

Les élèves comprendront aussi facilement que les propositions complétives complètent soit un nom, soit un verbe.

Quant aux expressions : *coordonnée, elliptique, juxtaposée, pleine, explétive*, on ne les explique aux élèves que lorsqu'ils sont bien familiers avec l'analyse logique élémentaire. Faisons-leur remarquer que ces mots ne servent pas à nommer les propositions, mais ne font qu'en indiquer certaines particularités.

Règle générale, les exercices d'analyse se font oralement, au tableau noir, autant que possible.

C.-J. MAGNAN.



L'ÉCOLE

L'instituteur (ou l'institutrice) est le mandataire des parents, et l'école n'est pour ainsi dire qu'un dédoublement ou prolongement du foyer domestique.

On peut définir l'école : "L'association d'un maître avec ses élèves dans le but d'élever ces derniers." (Jansen, *Traité des Écoles.*)

Élever un enfant, c'est développer son intelligence, former son cœur et fortifier sa volonté, afin qu'il puisse, arrivé à l'âge mûr, sans le secours d'autrui, produire librement des actes que sa fin déterminée réclame. Cette fin, ne le perdons jamais de vue, est double. L'une, *immédiate, secondaire*, est circonscrite par la vie présente et s'obtient en remplissant la charge ou fonction assignée à chacun d'après la disposition de la divine Providence ; l'autre, qui est la fin *dernière*, se trouve dans la béatitude éternelle et est atteinte par l'observance des lois divines et humaines.

Cette double fin, l'instituteur devra l'avoir constamment en vue s'il veut atteindre le but de l'éducation parfaite. A quoi servirait-il d'inculquer à l'enfant la science de ses devoirs, si sa volonté n'était pas amenée immédiatement à obéir aux préceptes connus ? L'idéal auquel il faut viser est de travailler simultanément l'intelligence, le cœur et la volonté de l'enfant, afin que son être entier se forme et se développe jusqu'à l'état d'homme parfait. Par la science son esprit s'illuminera ; par l'exercice constant d'actes religieux, les vertus s'enracineront dans son cœur ; et, par l'habitude du bien, la justice règnera sur son âme.

Les défaillances de la nature sont corrigées par des habitudes droites qui deviennent une *autre nature*. "Il n'est pas d'une légère importance que l'homme prenne telle ou telle habitude dans sa jeunesse. Tout, au contraire, est là ou à peu près." (Aristote, *Mar. Nicom., L. II. C. I.*)

Scinder l'éducation par parties répugne à l'unité même de l'enfant. Ce serait donc une désastreuse erreur de séparer l'éducation morale de l'instruction. Pie IX, dans sa lettre à l'archevêque de Fribourg, le 14 juillet 1864, disait avec infiniment de sagesse : "Les enfants de toutes les classes de la population doivent, dès leurs plus jeunes années, être instruits avec soin dans les mystères et les préceptes de notre sainte religion ; il faut qu'ils y soient formés avec zèle à la piété et aux bonnes mœurs, préparés à la vie religieuse et à la vie civile."

C'est d'ailleurs l'opinion des législateurs, des grands hommes et des pédagogues les plus célèbres, que la religion doit servir de base à toute éducation et instruction, comme on peut s'en convaincre par quelques citations.

"L'école primaire proprement dite a pour but de donner aux enfants la culture morale et religieuse, de développer leurs facultés intellectuelles, de les munir des connaissances et des aptitudes nécessaires pour leur progrès ultérieur dans la vie, afin de commencer l'éducation qui fera d'eux des hommes de bien et des membres utiles à la société."—(Art. 1er de la loi autrichienne du 16 mars 1869.)

“ L'école a pour mission d'inculquer à la jeunesse, par l'instruction et l'éducation, les principes de la culture morale et religieuse, les connaissances générales et les capacités exigées dans la vie civile.” (Saxe-Weimar, 24 juin 1874.)

“ Au début de l'œuvre scolaire de chaque jour, il faut des exercices pieux qui appellent les bénédictions de Dieu sur le travail du maître et des élèves... ” (Rapport des écoles britanniques.)

“ Gardons-nous de favoriser l'idée que la moralité puisse se maintenir sans la religion. La raison et l'expérience s'opposent à la fois à ce que nous espérons que la morale naturelle puisse exercer son influence naturelle une fois les principes religieux exclus.” (Washington.)

“ Il est de la plus grande importance que l'enseignement religieux fasse partie de l'éducation.” (An IX de la République.)

“ Il faut que l'éducation populaire soit donnée et reçue au sein d'une atmosphère religieuse, que les impressions et les habitudes religieuses y pénètrent de toute part... Dans les écoles primaires l'influence religieuse doit être habituellement présente.” (Guizot, Circulaire aux instituteurs, le 22 juin 1833.)

“ Je veux sincèrement, je dis plus, je veux ardemment l'enseignement religieux dans les écoles. (Victor Hugo, à l'Assemblée nationale, le 15 janvier 1850.)

“ L'augmentation de l'instruction n'amène pas du tout une augmentation de moralité ; il faut tourner l'instruction en éducation, ou l'on a rien. Ce n'est pas l'instruction qui moralise, c'est l'éducation et surtout l'éducation religieuse. (M. Cousin, philosophe.)

“ Si j'étais absolument forcé de choisir pour un enfant entre savoir prier et savoir lire, je dirais : Qu'il sache prier ! ” (M. Legouvé, de l'Académie.)

L'ABBÉ J. ROCH MAGNAN.

Respectons l'enfance

Les instituteurs ne méditeront jamais trop ces paroles de l'Évangile : *Prenez garde de ne mépriser aucun de ces petits ; car je vous le dis, leurs anges dans les cioux voient éternellement la face de mon Père qui est dans les cioux.* (Math., XVIII, 10)

Ce passage de l'Écriture sainte a été admirablement commenté par M. A. F. Legentil, l'un des membres les plus zélés de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

“ Quand, dit M. Legentil (1), Notre-Seigneur, a voulu donner un modèle à ses disciples, il ne leur a proposé aucun de ses prophètes, aucun des justes de l'ancienne loi, ni Jean-Baptiste, le plus grand des enfants des hommes ; il a pris au milieu de la foule un enfant et a dit : “ Qui se fera humble comme cet enfant, celui-là est le plus grand dans le royaume des cioux.” Le premier des mérites, c'est de ressembler aux enfants. Le plus grand des crimes,

(1) Méditations à l'usage des Membres des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

c'est de les corrompre. Il semble, divin Sauveur, que vous teniez à ces âmes plus qu'à d'autres. "Celui qui aura scandalisé un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui pendît au cou une meule de moulin et qu'on le jetât dans la mer." Enfin vous nous représentez la cour céleste formée, pour ainsi dire, de leurs protecteurs. Au sein de la béatitude et de la gloire, c'est des anges gardiens des petits et des pauvres qu'il vous plaît de vous entourer.

"Que conclure de là? D'abord qu'il faut bien se garder de ces sentiments de répugnance ou de dédain qu'inspirent souvent l'intelligence paresseuse, la légèreté, la turbulence des enfants pauvres. Une pieuse tradition veut que l'enfant ainsi proposé pour modèle par Notre-Seigneur soit devenu un grand évêque et un martyr; mais outre que cette tradition n'a rien de bien certain, il est permis de croire que l'honneur fait par le Sauveur à cet enfant a beaucoup fait pour sa sanctification, et que ce n'était point un enfant extraordinaire. Ce n'est pas son mérite personnel, c'est la faiblesse, l'innocence de son âge qui lui a valu un tel honneur. Aimons donc les enfants, puisque Jésus-Christ les a aimés."

Nos couvents donnent-ils une éducation pratique? (1)

(Reproduit de la *Nouvelle-France*)

(DEUXIÈME ARTICLE)

Les vacances vont bientôt finir. C'est le temps, ou jamais, de racheter ma promesse, en prouvant la seconde partie de ma *mineure*: L'éducation donnée par nos couvents produit des résultats satisfaisants. Cette proposition étant d'ordre éminemment pratique et expérimental, j'invite le lecteur à m'accompagner dans une de mes visites d'inspection scolaire.

Partis par le premier train disponible, le lundi matin, en compagnie d'une nuée de—j'allais dire d'*autres*—commis-voyageurs, nous serons de retour dès vendredi soir, juste à temps pour me permettre de rédiger quelques notes, de faire un peu de ministère spirituel, et de refaire ma valise d'*échantillons* pour la semaine suivante. Car, plus heureux que la gent mercantile, je donne et laisse mes échantillons là où je vais, et reviens léger, sauf un peu de poussière et de fatigue, beaucoup d'heureuses impressions et quelquefois un bouquin ou une brochure, précieux incunabule déniché dans l'arrière-rangée de la tablette supérieure de quelque bibliothèque de couvent.

Ces échantillons—on l'a deviné—ce sont des récompenses et des prix. Les enfants sont, en effet, trop candides pour imiter la défiance des Troyens; ce n'est donc pas à eux que s'adresse le

....*timeo Danaos et dona ferentes.*

(1) Voir *L'Enseignement Primaire*, livraison de janvier dernier.

C'est, au contraire, le sourire sur les lèvres et le vade-mecum indispensable de l'inspecteur, le sac aux prix, à la main, qu'il faut se présenter à eux. La sanction, surtout quand elle est tout agréable, doit suivre de près l'acte pour jouir de quelque efficacité. Ainsi l'exige la vraie pédagogie qui tient compte de la nature humaine toujours si sensible, surtout chez l'enfant, à l'appât des récompenses.

Enfin, nous sommes partis.

Mais où allons-nous ? — Ça, pourrais-je vous répondre, c'est mon secret. C'est la réponse que faisait à pareille question d'un agent de billets de chemin de fer un bon vieil abbé qui voyageait pour sa santé. Seul à ne pas se rendre compte de sa perte de . . . mémoire, il s'obstinait à ne pas recourir aux services d'un bienveillant confrère chargé de l'accompagner. — Oui, c'est mon secret, que je vais tout de même vous confier, à condition que vous ne le télégraphiez pas à la supérieure du couvent de *Sainte-Opportune*, pas même à M. le curé, car, d'après le bon Lafontaine, les hommes . . . ont parfois de lamentables distractions.

— Nous allons donc arriver à l'improviste ? — Comme vous le dites. — Les bonnes religieuses seront toutes déconcertées, et leurs élèves, frappées de surdo-mutisme instantané et incurable. — C'est ce que nous allons voir.

C'est vous convaincre, n'est-ce pas, que le procédé suivi est une garantie d'authenticité et d'impartialité ? Arriver à l'improviste, et commencer sans délai, ce n'est pas assister à une pure répétition de mémoire ; c'est goûter, non du réchauffé et du servile mot-à-mot, mais du frais et du spontané ; c'est constater chez l'enfant, avec quelques légères négligences, un travail et un progrès réel qui ont d'autant plus de valeur et de mérite qu'on ne comptait pas sur une sanction extraordinaire.

Arriver à l'improviste et tout examiner, voilà le programme suivi. — Si, par là, on constate d'une part que l'adaptation des moyens à la fin, c'est-à-dire les qualités pédagogiques et le savoir-faire des professeurs, l'interprétation des programmes, l'application et le progrès des élèves, répondent aux exigences raisonnables, on aura établi que les résultats *immédiats* de l'enseignement donné sont satisfaisants. Si, d'autre part, par l'expérience et les statistiques, on constate que la fin proposée est atteinte, à savoir que les élèves occupent de fait dans la société un rang honorable et y jouent un rôle efficace pour le bien commun, on aura prouvé que les résultats *ultérieurs* et *finis* de cette éducation sont également satisfaisants. La seconde proposition de la *mineure* de mon argument aura ainsi reçu à *posteriori* sa démonstration.

Prouvons d'abord que, grâce aux moyens employés, le résultat premier, la valeur intellectuelle, la science des élèves, est vraiment satisfaisant, sinon relativement remarquable.

Quant à leur valeur morale, qui est le fruit de l'éducation proprement dite, inutile de dire qu'elle est hors de pair. Moraliser, sanctifier, voilà le but de l'éducation chrétienne, de toute éducation digne de ce nom. A ce point de vue, nulle éducation ne saurait être plus *pratique*, dans le sens vrai du mot, que celle dirigée par l'Église. En philosophie, comme en théologie, *morale* et *pratique* sont des termes à peu près équivalents

Quiconque observe les préceptes de la loi naturelle que lui dicte sa conscience, ou—ce qui est plus raisonnable et salubre—les retrouve dans la Décalogue et s'y conforme, celui-là fait œuvre éminemment *pratique*. N'oublions pas, non plus, que c'est surtout la moralité qui fait la grandeur d'une nation et qu'aucune science, aucune supériorité intellectuelle ne peut y suppléer. Voilà, soit dit en passant, un terrain sur lequel nos couvents, qui sont des foyers d'innocence et de vertu, l'emportent de cent coudées sur les écoles publiques des provinces et de la république voisine, sans compter celles de l'ancien monde (1).

Mais nous voici arrivés devant la porte du couvent, après avoir serré en passant la main de M. le curé. Il n'a pas même eu le temps d'envoyer un courrier ni un message téléphonique à la supérieure pour l'informer que l'inspecteur est arrivé. Bien entendu, aussi, qu'aucun œil indiscret, comme celui de sœur Anne, de légendaire mémoire, n'a vu le nuage de poussière ou de neige poudre-de-rizée qui a signalé la venue du visiteur.

Madame la Supérieure se présente.

« Quelle surprise vous nous causez, M. l'abbé ! Nous réclamons votre indulgence pour la timidité de nos élèves et les négligences de leur toilette. —Madame, l'imprévu est un article de mon programme ; quant aux imperfections appréhendées, indulgence partielle ou plénière, selon les circonstances. —“ Et notre ménage qui bat son plein ! Et la poussière qui nous aveugle ! —Pendant que mon regard cherche en vain la moindre infraction aux lois de la traditionnelle propreté canadienne-française dont les couvents sont le type le plus achevé, je me dirige avec la Supérieure vers la classe la plus voisine, commençant tantôt par la plus avancée, toujours animée d'une louable ardeur pour l'étude, même quand la saison de la préparation aux examens du brevet est éloignée ; tantôt par la classe enfantine, que la trop longue attente ferait languir et qu'il faut renvoyer plus à bonne heure à la maison. Dans ce dernier cas, les élèves des autres classes ont le temps d'ajuster leurs jolis rubans de congréganiste sur leur modeste costume de pensionnaire.

Malgré leur surprise, les élèves saluent gracieusement du geste et de la voix. La vue du sac aux prix et la mine paternelle du visiteur achèvent de rassurer les plus timides.

—C'est le temps de réaliser la seconde partie de la devise : Arriver à l'improviste *et tout examiner*.

Pour cela il ne faut pas languir ; car les matières sont multiples, et les élèves, réparties en trois ou quatre classes, souvent subdivisées en autant de sections ou d'années du cours, sont nombreuses.—Ce ne sera pas trop de la matinée et de l'après-midi, soit de deux séances, dont l'une durera de 8.30 à 11 heures, et l'autre de 1.30 à 4 heures, pour le seul examen des matières scolaires proprement dites.

(1) Pour sonder la profondeur de la plaie qui ronge les sociétés où fleurit l'école, neutre, le fait suivant, parfaitement authentique, a une portée étonnamment significative. Un employé de l'Instruction publique d'un pays limitrophe, demandait naguère *ex officio* à un des nôtres, dignitaire dans le monde officiel, quelles instructions on donnait aux élèves de nos écoles pour les prémunir contre certaines maladies innommables !

Un coup d'œil d'abord sur la classe, son aménagement et son mobilier. Voici le type le plus parfait qui se rencontre en maints endroits, notablement dans les couvents de construction plus récente.—Une salle de dimension proportionnée au nombre d'élèves qui y sont installées, d'altitude suffisante pour offrir le volume d'air réglementaire sans toutefois favoriser une déperdition inutile de calorique, percée dans toute sa longueur, et—quand elle occupe un angle de la maison,—munie, sur les deux pans extérieurs, de larges et hautes fenêtres qui éclairent les élèves de flanc : voilà pour l'appartement. Quant au mobilier, presque tous les couvents ont renouvelé, ou sont en train de le faire, leurs tables primitives de l'ancien régime par des pupitres et des sièges modèles, dont l'usage doit remédier à toutes les déformations et à toutes les déviations dont nos pères et mères ont été, paraît-il, les malheureuses victimes. Dans les classes de certains instituts, chez qui les traditions de l'enseignement sont consacrées par une longue expérience, au moins deux des quatre côtés de la classe sont pourvus, dans toute leur longueur, de ces tableaux noirs, en bois peint ou en ardoise, qui facilitent si admirablement la tâche de la maîtresse dont ils sont les auxiliaires indispensables. Ces tableaux, comme on le sait, jouent un rôle efficace dans la pédagogie, en permettant de présenter aux yeux de l'enfant l'image ou le texte qui fait passer la leçon des yeux à l'imagination, et de celle-ci à l'intelligence.

Ce matériel pédagogique est complété par des cartes géographiques ou historiques, dont la classe supérieure possède une série complète, et les autres classes, le spécimen qui correspond au programme de l'année du cours.

Les vieilles cartes disparaissent graduellement pour être remplacées par d'autres plus grandes, plus exactes, mieux adaptées par leur tracé, leur coloris et leur nomenclature, aux fins de l'enseignement.

Mais il est temps d'interroger les élèves qui brûlent de manifester leur savoir.

Quel ordre allons-nous suivre?—Celui du jour, naturellement, et quand il aura été épuisé, nous reviendrons sur le passé, nous puiserons au trésor des connaissances acquises depuis le début de l'année scolaire.

L'ordre du jour est là, inscrit au tableau noir, sous forme de tableau synoptique. Il va sans dire que dans toutes les classes, l'enseignement de la religion occupe la plus large place et le rang d'honneur. Presque partout la première demi-heure de la journée scolaire est consacrée à l'instruction religieuse, et tout le reste de l'enseignement, sauf l'arithmétique, en est imprégné. Au tableau noir, dans les classes inférieures, je lis également : *Lecture, Histoire Sainte, Calcul, Grammaire française*. A ces deux dernières, enseignées d'après la méthode orale dans la classe la plus élémentaire, s'ajoutent, si l'on avance d'un ou deux degrés, la géographie et l'histoire du Canada. Tout ce programme est couronné, dans la classe supérieure, par l'histoire de France et d'Angleterre, la littérature (préceptes et histoire), la comptabilité, les éléments des mathématiques, et toutes les matières supplémentaires, qui agrémentent le programme de la préparation au brevet d'institutrice.

—Ma sœur, faites-moi le plaisir d'interroger vous-même. Les enfants sont plus familiarisés avec votre langage et le ton de votre voix. Pour

m'assurer qu'il n'y a ni connivence ni routine, j'interromprai par-ci par-là par un transquestionnement qui servira de correctif.

D'une pierre je ferai ainsi deux coups, me dis-je en moi-même ; car je constaterai, en même temps que la science de l'élève, le savoir-faire pédagogique de la maîtresse. Ce procédé, tout en étant moins fatigant, sinon plus simple, est plus efficace et plus compréhensif, et, malgré les apparences contraires, c'est plus nouveau. Je lisais récemment dans le Rapport de l'Instruction publique d'une des provinces maritimes du Dominion, l'expression d'un regret que l'examen de l'inspecteur ne se fit pas ainsi, et une sincère exhortation à inaugurer sans délai le procédé.

" Lecture française, première division ;" à ce mot d'ordre de la maîtresse, voici que les enfants se rangent le long du mur, ou en hémicycle près de la tribune. Au premier coup du signal, les voilà épelant, syllabant, martelant à haute voix et à qui mieux mieux labiales et dentales, à faire envie à des lauréats de Conservatoire. Aucune mollesse d'articulation, aucun accent de terroir ne trouve grâce devant tant d'énergie. Plaise au ciel que le naturel ainsi chassé ne revienne au galop, durant la détente de la récréation, ou, plus tard, sous l'influence du milieu.

Contre ce danger il y a bien un préservatif dans l'action des cercles de correction de langage. En effet, le sentiment patriotique qui a inspiré la formation, à l'Université Laval, d'une société dite *Du parler français*, était déjà, depuis quelques années, prévenu par des organisations plus modestes destinées, elles aussi, à faire un travail d'élimination et d'épuration de la langue. Dès le début de l'avant-dernière année scolaire, grâce à une croisade plus active et plus générale, et au moyen d'un système de correction mutuelle, avec l'appât de récompenses spéciales destinées aux concurrentes qui persévèrent jusqu'à la fin, le mouvement salutaire s'est accentué et a donné des résultats fort satisfaisants qui, espérons-le, ne feront que s'accroître. Le travail de correction ainsi commencé dès l'école primaire et secondaire, rendra plus facile et plus efficace la tâche si louable des sociétés plus savantes qui ont entrepris de rendre à notre belle langue française au Canada sa primitive pureté.

Puis vient le tour de la grammaire.—A la langue maternelle le rang d'honneur après le catéchisme. C'est merveille de voir comme on réussit à en pénétrer tous les arcanes, à en vaincre toutes les difficultés, à résoudre toutes les subtilités de cette syntaxe française si capricieuse aux yeux de l'étranger, et pourtant si logique même dans ses contradictions apparentes. La connaissance à peu près parfaite de la grammaire n'est atteinte évidemment que par les *finissantes*, dont les dictées, hérissées souvent de difficultés et d'exceptions, sont la plupart du temps absolument sans faute.—On pourrait bien s'en tirer plus facilement en bénéficiant des *tolérances orthographiques* récemment sanctionnées par l'Académie et qui ne sont pas inconnues des élèves ; mais on respecte trop la syntaxe du grand siècle auquel on tient par tant de liens glorieux, et puis

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire.

Avant d'aborder définitivement le cours supérieur, voyons quelques matières spéciales des classes intermédiaires.

L'histoire du Canada et la géographie sont deux pièces de résistance ; la première surtout a les suffrages de toute la jeunesse canadienne. Pour stimuler le zèle des élèves, on les divise en deux camps rivaux, rangés en lignes opposées et commandés chacun par un chef. Cette organisation militaire est inspirée de la méthodologie des Jésuites ; on y reconnaît le caractère militaire de l'auteur du *Ratio studiorum*.

Mais la joute va commencer. De nombreuses questions, écrites sur des fiches de papier, ont été préparées, les unes par les élèves, les autres par la maîtresse, qui a également contrôlé les premières. Deux pourvoyeuses se promènent derrière les rangs de leur corps d'armée respectif pour distribuer ces munitions de guerre aux combattants. Si l'élève interrogé reste muette ou se trompe dans sa réponse, une camarade vient à la rescousse, et, en dernier ressort, c'est la brigadière-générale qui sauve l'honneur du drapeau. — Si une question trop savante ou trop subtile parfois reste sans réponse, une annaliste placée près du tableau noir inscrit une défaite sous l'image du drapeau du camp qui a failli. La série des questions épuisée, les deux chefs se rencontrent dans un duel suprême et décisif. Comme ce sont deux fortes têtes, elles doivent tirer de leur propre fonds les questions dont elles se bombardent mutuellement. Durant tout le feu des interrogations, une élève indique sur la carte de la Nouvelle-France ou du Canada les endroits illustrés par les faits historiques passés en revue. Après la mêlée, on fait le compte des succès et des revers, et le camp triomphant reçoit une récompense, qui de collective devient individuelle en échéant à l'élève que le sort a favorisée.

Il s'agit ici d'une récapitulation ordinaire, d'une joute partielle et plus ou moins improvisée. Car, dans certains couvents de ville, le tournoi, préparé de longue main, se déploie avec une pompe solennelle, avec un luxe de costumes, de chants patriotiques et guerriers et une mise en scène qui font rêver à l'âge de la chevalerie et du *gay savoir*.

— Si la joute a pour objet la géographie, une carte muette sert de champ d'action aux parties belligérantes. Pendant le combat, deux hydrographes dessinent à la craie de couleur, et de mémoire, chacune de son côté, sur un des vastes tableaux noirs de la classe, la carte écrite du pays dont on étudie la géographie.

Quelquefois la joute a pour objet l'arithmétique, et ce n'est pas la moins vive et acharnée. Chaque camp, par groupes de six à la fois, passe à tour de rôle au tableau noir. Le problème est énoncé. D'une main tenant la craie et de l'autre brandissant *l'effaçoir*, chaque lutteuse assaillit le tableau noir qu'elle couvre de chiffres et de traits. La victoire est au groupe qui a fini le premier. Les solutions, à mesure qu'elles sont trouvées, sont proclamées à haute voix par chaque opératrice, et c'est la plus expéditive qui est ensuite chargée d'expliquer le problème à l'auditoire. A mesure que les problèmes deviennent plus ardues et les défaites plus nombreuses, s'accroît aussi l'ardeur des survivantes, et la victoire s'achève au milieu d'un tourbillon de poussière blanche. C'est plus innocent, bien qu'aussi fascinant qu'à la Bourse, avec la griserie des triomphes éphémères et les amères déceptions de la ruine financière en moins.

L'inspecteur, tout en écoutant et en jugeant, jette un coup d'œil sur les travaux écrits des élèves : cartographie, dessin, calligraphie, composition, devoirs journaliers. C'est la mine où l'on a puisé tant de fois pour les expositions scolaires au pays et à l'étranger. Franchement, les prix et les mentions honorables conquis par nos couvents à Paris, à Londres, à Chicago et ailleurs n'ont pas été volés. Il y a des cahiers dont l'écriture est fort soignée, des dictées sans faute, des lettres bien tournées, des cartes tracées avec précision.

Mais la cloche sonne. Après un quart d'heure de chant ou de solfège, le dîner. Profitons de ce temps libre pour parcourir le couvent du sous-sol aux mansardes. C'est un bel et vaste édifice, le plus souvent construit en pierre ou en brique. Il y a un calorifère avec radiateurs dans toutes les pièces. Depuis l'installation d'aqueducs dans presque tous les grands villages, chaque couvent est muni de bains et de cabinets dernier genre. L'air et la lumière pénètrent abondamment, avec la salubrité et la gaieté, par les nombreuses ouvertures qu'un gouvernement éclairé ne s'avisera jamais de grever d'impôts. Les dortoirs et les salles communes, aussi bien que les classes, sont spacieux et bien aérés. Il va sans dire que la literie et la lingerie y sont d'une blancheur immaculée.

Quant au site, il est généralement bien choisi. A proximité de l'église, il est également central pour les élèves qui y affluent. Quelques rangées d'érables et un parterre en enjolivent la devanture. Les couvents des paroisses sises sur les rives si pittoresques du Saint-Laurent ou d'un de ses nombreux affluents jouissent, en outre, d'un panorama enchanteur.

L'abbé L. LINDSAY.

LA ROUTINE (1)

De la routine à l'école primaire.— Comment devient-on routinier?— Inconvénients pour le maître et les élèves d'un enseignement routinier.— Comment peut-on éviter la routine?— N'y a-t-il pas à craindre, en recherchant sans cesse des procédés nouveaux, de tomber dans un autre écueil?— Que convient-il de faire pour s'assurer une expérience rationnelle?— Donnez des exemples et des détails.

(Conférence pédagogique. Aveyron.)

Qu'est-ce que la routine? C'est cette disposition d'esprit qui nous porte à remplir notre tâche en quelque sorte mécaniquement et sans que la réflexion et l'esprit d'initiative y aient aucune part, à faire aujourd'hui ce que nous avons fait la veille et de la même manière, sans chercher à examiner si cette manière de faire est la meilleure, la plus simple et la plus profitable. C'est un défaut auquel nous sommes malheureusement tous enclins, quelle que soit notre profession, et il est particulièrement déplorable chez l'instituteur qui, ayant à former des intelligences et des cœurs, a, plus que tout autre, besoin d'agir d'une façon réfléchie et raisonnée.

(1) Reproduit de *L'Ecole et la Famille*, dirigée par E. Robert, à Fontaine-sur-Saône (Rhône), France.

Comment devient-on routinier ? De la façon la plus naturelle et la plus simple, mais, on peut l'affirmer, toujours par paresse d'esprit. Avant même d'avoir exercé, le jeune maître est déjà porté à faire ce qu'il a vu faire, à imiter son maître. A un certain point de vue, c'est un bien, car l'expérience ne s'acquiert que par la pratique, et le débutant qui imite un bon maître risque moins de tomber dans l'erreur et de perdre son temps—et celui de ses élèves—à des recherches et à des tâtonnements plus ou moins longs. Mais ce qui convient à l'un ne convient pas nécessairement à l'autre, et tel procédé qui donnait les meilleurs résultats avec un maître parce que celui-ci l'avait fait sien, l'avait vivifié de son esprit et de son cœur, échouera avec un autre, qui l'emploiera machinalement. Et néanmoins, par l'effet de l'habitude, ce maître continuera d'avoir recours à ce même procédé, qui lui réussit si peu ; il ne se demandera pas s'il lui serait possible de mieux faire : arrivé à ce point, ce maître est irrémédiablement tombé dans la routine et le mal ira en s'accroissant jusqu'à la fin de sa carrière.

J'ai dit que l'on devient routinier surtout par paresse d'esprit. Il est si simple en effet de faire ce que l'on a vu faire ou ce que l'on a fait la veille, sans s'appesantir sur les résultats, sans rechercher les causes de l'insuccès, sans se donner la peine, en un mot, d'étudier les enfants, d'approfondir leurs caractères et de chercher à se faire une idée exacte de leurs facultés !

Remarquons d'ailleurs que l'instituteur routinier est la première victime de sa paresse d'esprit : au point de vue intellectuel, il ne vit plus, à proprement parler. L'esprit d'initiative et de réflexion est mort en lui et il en est de même de cette curiosité naturelle qui nous porte à tout approfondir et à aller au fond des choses. Le routinier ne cherche pas à augmenter ses connaissances personnelles. A quoi bon ? Il continuera de faire ce qu'il a fait : ce qu'il sait suffit pour cela. Parle-t-on d'un livre nouveau, d'une méthode nouvelle ? Les anciens faisaient aussi bien que tous ces novateurs, faisons comme eux et ne nous tourmentons pas sans cesse à chercher du nouveau ! Le routinier en vient à nier le progrès. Et notez qu'il sera volontiers jaloux des félicitations et des récompenses qui vont à ses collègues plus zélés et plus réfléchis : la routine rend injuste, en même temps qu'elle rend aveugle.

Mais les inconvénients de la routine sont plus grands encore pour les enfants qui en sont les malheureuses et innocentes victimes. Ce sont des êtres intelligents et sensibles, qu'il faudrait cultiver et élever, et ils sont considérés comme des petites machines, que l'on remonte et qui fonctionnent chaque jour comme elles ont fonctionné la veille. Le moindre inconvénient de l'enseignement routinier, c'est la monotonie, et la monotonie, comme l'on sait, engendre l'ennui. Mais ce n'est pas tout ; un maître routinier peut occuper consciencieusement ses élèves : il ne les occupera jamais de la façon la plus profitable. Son école est une école où la vie intellectuelle fait plus ou moins défaut, car le maître ne veut réellement exercer l'intelligence de ses élèves qu'à la condition de faire lui-même œuvre intelligente et réfléchie. On l'a dit : L'éducation, c'est l'œuvre par laquelle un esprit forme un esprit, un cœur forme un cœur.

Si tels sont les inconvénients de la routine, l'instituteur doit faire tous ses efforts pour éviter ce défaut auquel, comme je l'ai dit plus haut, nous sommes naturellement tous enclins. Tout simplement en faisant œuvre intelligente et réfléchie. Nous avons fait de telle façon aujourd'hui : avons-nous réussi ? Nos élèves ont-ils été attentifs ? Ont-ils réellement profité de notre enseignement ? Les avons-nous fait réfléchir ? fait parler ? Avons-nous lieu de croire que nous avons contribué à les rendre meilleurs ? Si nous n'avons pas réussi à notre gré, à quoi devons-nous attribuer cet échec ? Quelles sont les fautes que nous devons éviter, quels sont les défauts dont nous devons chercher à nous corriger, les améliorations qu'il nous reste à réaliser pour l'avenir ? Autant de questions qu'un maître vraiment soucieux de son devoir doit se poser chaque jour. Ensuite il se préoccupe de ce qu'il doit enseigner le lendemain et de la manière dont il devra l'enseigner, il réunit les matériaux de ces leçons, les exemples à citer, les devoirs et les exercices à proposer à ses élèves, en un mot il prépare avec soin, mais aussi avec méthode et réflexion, sa classe du lendemain. On peut dire qu'un maître qui fait consciencieusement cette préparation, avec le désir loyal de bien faire, ne peut jamais être un routinier dans le vrai sens du mot. Et c'est si vrai que cette préparation, faite surtout en vue des élèves, en vue de leur progrès et de leur perfectionnement intellectuel et moral, profite également au maître lui-même, entretient ses connaissances personnelles et lui inspire le désir de les perfectionner et de les étendre.

Mais une préparation solitaire ne suffit pas pour éviter complètement la routine : l'isolement est fatal à l'instituteur et cela se comprend. Les points de comparaison lui font défaut et il n'y a guère que les hommes de génie qui aient fréquemment des idées nouvelles. L'instituteur a donc besoin de chercher au dehors des éléments de réflexion. Il se tiendra en rapport avec ses collègues, soit dans les réunions périodiques, auxquelles il aura à cœur de prendre une part active, soit dans des réunions amicales où naturellement l'on causera surtout de l'école. La connaissance d'un procédé nouveau, alors même qu'on ne croirait pas devoir l'adopter, suffit souvent pour inspirer une idée heureuse et profitable ; un bon maître gagne toujours à causer des choses de sa profession.

La lecture et la méditation d'un bon ouvrage de pédagogie est aussi à conseiller, mais par dessus tout la lecture d'un journal spécial qui, arrivant à jour fixe, s'impose en quelque sorte et ramène forcément l'esprit aux questions intéressant l'école, tant par les articles spéciaux, les circulaires ou les directions, que par l'examen des modèles de devoirs ou de leçons que ce journal apporte à ses lecteurs.

La routine est un grand mal : le défaut contraire chez un instituteur ou une institutrice n'en serait pas un moindre. Il y a des esprits paresseux, que toute nouveauté effraye, parce qu'elle demande un effort ; il est aussi des esprits inquiets, sans cesse en quête d'idées nouvelles, voulant à toute force faire autrement le lendemain que la veille, à la recherche de procédés inédits ou soi-disant inédits, expérimentant sans cesse, au grand dommage de leurs élèves, qui perdent leur temps à ces essais et à ces expériences continuelles.

Les él
outran
dés et
cer.

L
de teni
nouvel
élèves,
chacun
aptitud
dans la
connu,

La p
prononcé
pour l'ét

“ To
tuelle ou
ce qui ét
que ce qu

Dans
c'est l'idé
de vous le
nous form
l'étude de
puiser.

Mais,
empirique
à la natur
et le meill
le vif, en
règles gén

Toute
dans l'éco
jamais ab
n'auriez à

Les élèves du routinier s'engourdissent et s'ennuient ; ceux du novateur à outrance sont fatigués et dérouterés par les changements continuels de procédés et de méthodes. Quels sont les plus à plaindre ? Je n'oserais me prononcer.

La meilleure règle à suivre pour un maître consciencieux et sensé, c'est de tenir son esprit en haleine, de chercher à se tenir au courant des idées nouvelles, non pour les accepter sans examen et les expérimenter sur ses élèves, mais pour les juger avec réflexion et sans parti pris, et prendre de chacune d'elles ce qui lui paraît le plus juste et le mieux approprié à son aptitude et à ses facultés personnelles, pour le faire passer insensiblement dans la pratique de son enseignement, en se rappelant que, suivant le mot connu, la nature procède rarement par sauts.

B.-L.,

Inspecteur primaire.

TRIBUNE PÉDAGOGIQUE

La psychologie de l'enfant.—*L'Education chrétienne*, de Paris, rapporte l'allocution prononcée par M. Liard, vice recteur de l'Académie, à la séance annuelle de la Société pour l'étude psychologique de l'enfant, à la Sorbonne, le 15 novembre 1903 :

« Toute éducation, qu'il s'agisse de l'éducation physique, de l'éducation intellectuelle ou de l'éducation morale, consiste à donner à l'enfant des habitudes, à faire que ce qui était réfléchi devienne en lui spontané, que ce qui était difficile devienne aisé, que ce qui était conscient et volontaire devienne inconscient et naturel.

Dans toute éducation, deux choses sont à considérer, le but et les moyens. Le but, c'est l'idéal, le type qu'on s'efforce de réaliser dans l'être à former. Je n'ai pas besoin de vous le dire, là est l'essentiel de l'éducation, et ce but dépend de l'idée que nous formons de l'homme, de son rôle social, de sa destination. Pour le concevoir, l'étude de l'enfant nous serait d'un faible secours ; c'est à d'autres sources qu'il faut puiser.

Mais, pour les moyens, il en est autrement. Sous peine d'être un amas de recettes empiriques, toute pédagogie repose sur l'observation. Pour user de procédés conformes à la nature physique, intellectuelle et morale de l'enfant, il faut connaître cette nature, et le meilleur moyen de la connaître, autrement que par les livres, c'est de la saisir sur le vif, en action, et, de milliers d'observations rapprochées, de faire sortir quelques règles générales. C'est à cela que tend une société comme la vôtre.

Toutefois, n'allez pas croire que cette étude des méthodes scientifiques, commencée dans l'école, achevée dans l'atelier, dont je parlais il y a quelques instants, pourra jamais aboutir à vous mettre en main des procédés complets de culture, dont vous n'auriez à faire qu'un usage automatique, comme un mécanicien fait aller sa machine

en avant, en arrière, en pressant sur certains organes. Non ; l'éducateur vraiment digne de ce nom, quels que puissent être les progrès de la psychologie appliquée à l'éducation, ne sera jamais le simple metteur en œuvre d'une technique mécanique.

Et voici pourquoi. Dans l'enfant, sans doute, jouent des lois générales, celles de l'association des images et des idées, celle de la mémoire ; celles de l'abstraction et du raisonnement, celle de la raison, celles de la volonté libre et de la conscience. Mais, dans la trame de ces lois, l'enfant, comme plus tard l'homme fait, est une individualité distincte. Il a sa sensibilité propre, ses instincts, ses passions ; il a reçu le legs de l'hérédité ; il a subi des contacts ; il est marqué par le milieu où il a vécu ; les circonstances ambiantes laissent chaque jour sur lui des empreintes, et au fond de tout cela réside et se cache ce quelque chose d'indéfinissable qui fait déjà de lui une petite personne.

Former peu à peu cette personne naissante d'après un type délibérément choisi, voilà la fin suprême de l'éducation, même dans la plus humble des écoles."

Rôle de la Mémoire et de l'Imagination.— Notre confrère de *L'Ecole Française*, dans le supplément, *Les Premiers Pas*, traite ce sujet comme suit :

“ Pour arriver à *connaître*, l'intelligence dispose de trois groupes d'opérations qui s'exécutent successivement et dont l'exercice simultané conduit réellement à la connaissance. Il y a d'abord les opérations intellectuelles d'acquisition, savoir : la perception extérieure, la conscience, la raison, l'attention, l'observation et la réflexion. En second lieu, les opérations d'élaboration, de transformation, parmi lesquelles nous avons étudié le jugement et le raisonnement. Et enfin les opérations de conservation et de combinaison ; ce sont la mémoire et l'imagination.

Beaucoup d'auteurs considèrent toutes ces opérations comme étant elles-mêmes des facultés dont l'ensemble constitue l'*intelligence*. Il n'y a en cela qu'une différence de mots : il suffit de retenir que ce sont les ressources ou les pouvoirs qui permettent d'acquérir les notions.

La *mémoire* est la faculté de retenir, de se souvenir. Elle a pour mission de garder entièrement les connaissances acquises, de les rappeler promptement et de les reproduire fidèlement. Ses qualités principales sont par conséquent : la ténacité, la promptitude et la fidélité. L'éducation a pour mission de lui faire acquérir ces qualités.

L'*imagination* est la faculté de se représenter des images qui ont frappé la mémoire (mémoire imaginative) et de combiner ces images pour en inventer de nouvelles. C'est la faculté d'invention ou créatrice. Elle est une source de découvertes et un élément d'activité intellectuelle et de recherche personnelle. Elle est de grande importance comme facteur éducatif, à la condition qu'elle soit dirigée par le jugement, le bon sens, sans quoi elle mène à l'erreur, et qu'elle ne s'exerce que sur ce qui est pur, sans quoi elle conduit aux passions.

Donner à ces deux facultés les qualités qui en font la valeur, et cela dès le jeune âge, tel est le rôle de l'école maternelle. Celle-ci peut aisément en favoriser l'action par les moyens suivants :

- 1° Veiller sans cesse à l'entretien de la santé physique par l'observation des principes hygiéniques et la succession réglée des leçons et des exercices, distribués de façon à ne jamais provoquer la fatigue cérébrale.
- 2° Faire acquérir des idées nettes par des intuitions bien sensibles, des perceptions bien claires ; exciter l'attention, la soutenir par l'attrait ; respecter et encourager l'activité libre et spontanée ; pousser au travail personnel, à l'expérimentation individuelle ; amener insensiblement l'esprit à être attentif, à vouloir comprendre, à vouloir retenir.
- 3° User sans cesse des répétitions en les variant adroitement pour ne pas provoquer l'ennui, car, dit un auteur, "on ne retient que ce qu'on répète, et ce qui rend savant, ce n'est pas d'apprendre, mais de retenir".
- 4° Mettre toujours dans les choses à retenir un ordre logique, naturel, une liaison bien graduée, un classement facile et rationnel.
- 5° Favoriser la conservation d'un fait essentiel par un détail frappant, laissant une impression vive, causant une émotion.
- 6° Eviter soigneusement d'encombrer la mémoire, de la surcharger ; en pédagogie comme en littérature, suivre le conseil de Boileau : "Ne vous chargez pas d'un détail inutile."
- 7° Favoriser la mémoire par l'association des idées qui en est une condition essentielle ; faire saisir par l'attention, la comparaison, le jugement, les rapports de cause à effet, et inversement, de moyen à but, et réciproquement, de ressemblance et de différence, etc. Une chose en rappelle une autre, dit une expression vulgaire, mais profondément juste ; il importe toutefois que, dans cette association d'idée, la seconde s'enchaîne à la première, provoque la troisième, et ainsi de suite, afin que le souvenir les reproduise dans le même ordre. (Voir plus haut : 4°.)
- 8° Ne rien faire apprendre purement par cœur, sans explication et sans compréhension préalables et suffisantes : "Qu'on fasse tout passer par l'étamine et qu'on ne loge rien dans la tête de l'enfant par simple autorité et à crédit. Savoir par cœur n'est pas savoir." (Montaigne.— *Les Essais*.)
- 9° Cultiver graduellement et agréablement les mémoires paresseuses par des exercices courts et encourageants. (Rollin.— *Traité des Études*.)
- 10° En résumé, retenir que la loi fondamentale de la mémoire est la répétition du même fait et avoir égard aux circonstances qui favorisent son rôle, savoir : l'état physique (on retient mieux le matin qu'après le premier repas) ; — la concentration (intervention de la volonté) ; — le plaisir du travail ; — la ressemblance ou l'accord des choses (association) ; — la faculté de combinaison. (Bain.— *La science de l'éducation*.)
- 11° Développer l'imagination avec une sage mesure, en bornant à un nombre restreint les images présentées à son esprit ; travailler au développement esthétique et moral, cultiver le goût du beau et du bien, laisser se manifester l'imagination dans les jeux innocents, les occupations manuelles, les exercices de dessin.
- 12° Ne jamais faire aux petits enfants des récits effrayants, ni leur conter des histoires romanesques, propres à fausser leur imagination, à troubler leur raison, à entretenir les préjugés, etc...

METHODOLOGIE

LES PREMIÈRES LEÇONS DE RÉDACTION

Dans l'emploi de *il, elle*, on doit se défier des équivoques ; pour que leur emploi soit bon, il faut que l'on voie nettement quels noms ces pronoms remplacent. Dans une même phrase, ils ne doivent pas représenter tantôt un nom, tantôt un autre ; pour éviter cela, il vaut mieux couper la phrase en deux et répéter le substantif.

On avait donné comme devoir le sujet suivant : "Tant vaut l'homme, tant vaut la terre". C'est un proverbe qui veut dire qu'une terre bien travaillée produit toujours, et qu'une terre négligée ne produit presque rien de bon.

Voici le devoir de Paul Lepire et, à côté, celui de son camarade Jean Lemieux :

Devoir de Paul Lepire

Pierre, le pauvre, a acheté un champ ; *il* est maigre, mais *il* le cultive lui-même ; *il* est labouré profondément et *il* arrache les mauvaises herbes. La récolte est abondante. Paul, le riche, a acheté le champ voisin ; *il* est fertile, mais *il* est négligent et ne surveille pas le travail des domestiques ; *il* le sème trop tard. La moisson est pauvre.

Le proverbe a raison : "Tant vaut l'homme, tant vaut la terre."

Dans le devoir du pauvre Paul Lepire le pronom *il* représente tantôt *l'homme*, tantôt *le champ* ; ce n'est pas clair ; on dirait que c'est *Pierre qui est maigre*, tandis que c'est *le champ* ; on dirait que c'est *le champ qui est négligent*, tandis que c'est *Paul le riche*.

Jean Lemieux a su éviter cette confusion en employant les mots *la terre, le monde, on* ; dans son devoir le pronom *il* représente toujours *le même être dans la même phrase*.

Vous devez toujours faire comme Jean Lemieux. Ne dites pas par exemple : *François a taquiné le chien et il l'a mordu*. On croirait que c'est

Devoir de Jean Lemieux

Pierre, le pauvre, a acheté un champ. *La terre* est maigre, mais *il* la cultive lui-même ; *il* la labouré lui-même ; *il* en arrache les mauvaises herbes. La récolte est abondante. Paul, le riche, a acheté le champ voisin. *La terre* est fertile ; mais *le maître* est négligent ; *il* ne surveille pas le travail de ses domestique ; *le champ* est mal labouré ; *on* le sème trop tard. La moisson est pauvre.

Le proverbe a raison : "Tant vaut l'homme, tant vaut la terre."

Fra
Il f.

Qua
son

Ja
et d
conf
elle
la sa
qui a
il s'e
prud
et co
Et
quel
main
decin

mém
faire
phras
corrige

Un
garda
son p
maître
que le
et lui
de ses

Un
chien
de ses

François qui a mordu le chien, tandis que c'est *le chien qui a mordu François*. Il faudrait dire : François a taquiné le chien, et celui-ci l'a mordu.

Le pronom remplace le nom comme un commis représente son patron. Quand une fois un pronom a remplacé un nom dans une phrase, il est comme son commis et ne peut remplacer un autre nom dans la même phrase.

Composition de Paul Lepire, que les élèves auront à corriger pour devoir.

Devoir de Paul Lepire

Jacques se moquait de la maladie et dédaignait toute précaution, trop confiant dans sa bonne santé ; un jour elle est venue ; une pleurésie a ruiné la santé de l'imprudent. Le médecin qui a soigné le mal a guéri Jacques ; il s'est éloigné ; mais à la moindre imprudence il peut revenir plus terrible ; et cette fois on ne pourra le guérir. Et lui qui ne voulait pas écouter quelques conseils de prudence, il obéit maintenant à tous les ordres du médecin.

Le même, corrigé

Jacques se moquait de la maladie et dédaignait toute précaution, trop confiant dans sa bonne santé. Un jour la maladie est venue ; une pleurésie a ruiné la santé de l'imprudent. Le médecin qui a soigné le mal a guéri Jacques ; le mal s'est éloigné, mais à la moindre imprudence il peut revenir, plus terrible, et cette fois on ne pourra le guérir. Et Jacques qui ne voulait pas écouter quelques conseils de prudence, obéit maintenant à tous les ordres du médecin.

Les possessifs de la troisième personne *son, sa, ses, leurs*, demandant la même attention que les pronoms *il, elle*, si on n'y prend garde, ils peuvent faire tomber dans les mêmes fautes. Prenez donc garde, dans une même phrase, de les faire toujours rapporter au même possesseur.

C'est ce que ne faisait pas le pauvre Paul Lepire, et vous allez avoir à corriger le devoir suivant qu'il a donné plein de fautes.

Sujet : BONTÉ VAUT MIEUX QUE BEAUTÉ.

Devoir de Paul Lepire

Un berger avait un chien qui lui gardait bravement ses moutons ; mais son pelage était rude et laid. Son maître acheta un autre chien plus joli que le premier. Son poil était frisé et luisant ; tout le jour, il s'amusait de ses tours et de ses gentilleses.

Une nuit, le loup vint ; son joli chien se sauva, et il perdit une partie de ses moutons.

Le même après correction

Un berger avait un chien qui gardait bravement les moutons ; mais le pelage de l'animal était rude et laid. Le berger acheta un autre chien plus joli que le premier. Le nouveau venu avait le poil frisé et luisant ; tout le jour, le berger s'amusait de ses tours et de ses gentilleses.

Une nuit, le loup vint ; le joli chien se sauva, et le berger perdit une partie de ses moutons.

Voici un autre devoir de Paul Lepire à corriger par les élèves.

Sujet : LES ÉCOLES D'AUTREFOIS

Devoir de Paul Lepire

Demandez à vos pères ce qu'était autrefois une école. C'était, dans le village, la maison la plus pauvre ; l'instituteur était à peine abrité ; malgré son zèle, il ne pouvait à lui seul instruire *ses* écoliers trop nombreux arrivant des paroisses voisines ; *son* aspect était misérable, *sa* salle était petite et sombre, entre *ses* murs étroits et bas, les enfants étouffaient dans un air malsain ; *ils* étaient humides, tristes et nus ; *ses* vieux bancs, boîteux et laids, n'étaient pas proportionnés à *leur* taille. *Leurs* progrès étaient lents ; *leur* classe se passait presque tout entière à épeler de vieux livres ennuyeux.

Le même après correction

Demandez à vos pères ce qu'était autrefois une école. C'était, dans le village, la maison la plus pauvre ; l'instituteur était à peine abrité ; malgré son zèle, il ne pouvait à lui seul instruire *les* écoliers, trop nombreux, arrivant des paroisses voisines. *L'aspect de l'école* était misérable, *la* salle était petite et sombre ; entre *les* murs étroits et bas, les enfants étouffaient dans un air malsain ; *ces* murs étaient humides, tristes et nus. *Les* vieux bancs boîteux et laids, n'étaient pas proportionnés à *la* taille des élèves. *Les* progrès étaient lents ; *la* classe se passait presque tout entière à épeler de vieux livres ennuyeux.

Les leçons que nous avons données jusqu'ici ont pour but de montrer aux élèves les fautes à éviter. Données ainsi sous forme de critique, elles plaisent à l'esprit, qu'elles développent en habituant les élèves à juger. Le travail de correction qu'on fait faire aux enfants les accoutume à *se corriger eux-mêmes avant d'écrire*, c'est-à-dire à faire des efforts pour s'exprimer correctement.

Il ne faut pas croire que les quelques exemples donnés dans la présente leçon et les précédentes soient suffisants ; le maître ou la maîtresse doivent en préparer d'autres du même genre, avec des variantes, en ajoutant ce que leur expérience ou les besoins particuliers de leurs élèves pourront leur suggérer.

Sans être des modèles parfaits, ceux que nous avons préparés sont propres, croyons-nous, à mettre sur la voie, à indiquer la marche à suivre pour réussir.

(A suivre)

H. NANSOT.

GEOGRAPHIE

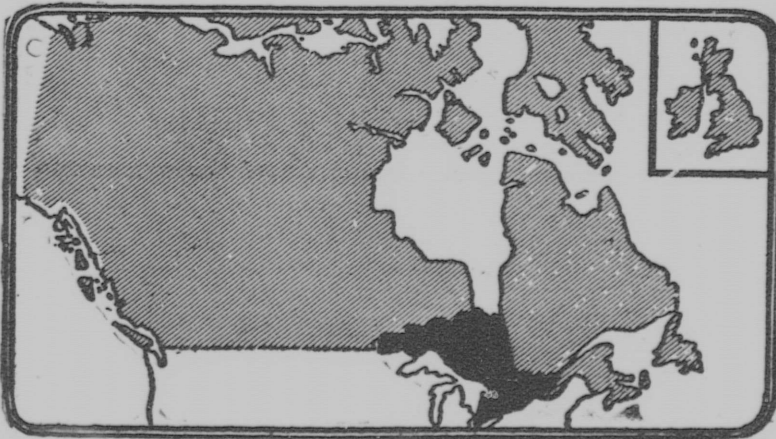
Etendue comparée des Provinces du Canada

QUÉBEC



Superficie : 351,873 milles carrés. Population : 1,648,193

ONTARIO



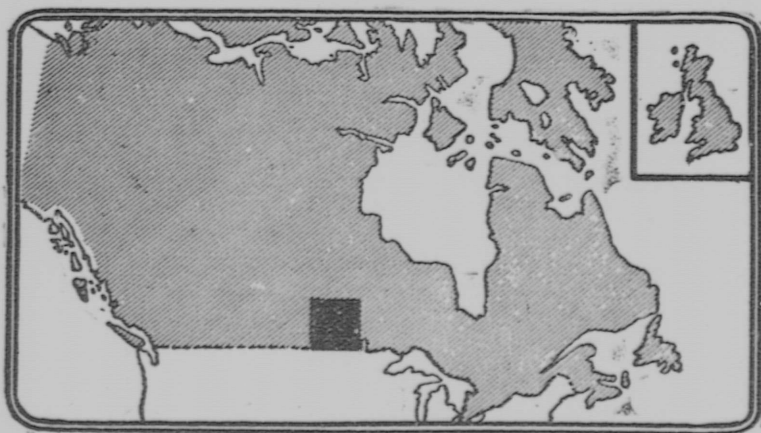
Superficie : 260,862 milles carrés. Population : 2,182,947

NOUVEAU-BRUNSWICK



Superficie : 27,985 milles carrés. Population : 331,120

MANITOBA



Superficie : 73,732 milles carrés. Population : 255,211

(A suivre)

Petite causerie sur la Colonisation

CENTENAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT DU PREMIER COLON À SAINT-NARCISSE,
COMTÉ DE CHAMPLAIN (1)

(3^{ième} Récit)

Les habitations commençaient ainsi à s'échelonner, et par suite les chemins se débouchaient, s'amélioraient et rendaient la position des colons infiniment meilleure. Vers 1807, le chemin des Chutes conduisant à la chapelle de Saint-Stanislas, permettait déjà tant bien que mal d'y passer en voiture. On en profita pour lier amitié et engager des rapports plus fréquents avec les paroissiens de cette localité. Mais Sainte-Geneviève demeurait toujours le poste principal, vu surtout que l'office religieux, n'avait lieu encore à la chapelle (Saint-Stanislas) qu'une fois le mois. La petite colonie pouvait compter sept ou huit habitants, presque tous groupés les uns près des autres. C'était suffisant pour s'aider, s'encourager, s'égayer, faire trêve enfin au monotone silence de la forêt. Louis Cosset paraissait être le grand chef, c'était chez lui surtout qu'on aimait à se réunir. Sa petite cabane avait fait place à une maison passablement confortable, et ce que vous estimerez peut-être mieux, il n'y vivait pas en vieux garçon. Dès l'année 1805, il se maria, et il eut une épouse digne de lui. Je sais que ceux d'entre vous qui ont connu cette excellente chrétienne, aiment à en rappeler le souvenir. Brigitte Toiffeault était son nom, elle appartenait à une famille respectable de la paroisse Saint-Stanislas. On dit qu'elle était douée de beaucoup d'esprit et qu'elle était extrêmement charitable ; qu'elle contribua même en partie par sa sage économie et son travail, à la prospérité de notre défricheur dont elle faisait d'ailleurs, au foyer, tout le bonheur. Il paraît qu'une femme de caractère maussade, c'est fort déplaisant surtout pour un pauvre laboureur. Louis Cosset n'a pas connu une telle mauvaise fortune. Dieu lui avait choisi une épouse selon son cœur et son mérite. Aussi, dans le canton, estimait-on beaucoup sa compagnie, autant que son excellente table dont les heureux invités, comme les pauvres mendiants, n'ont jamais eu à se plaindre.

Louis Cosset eut bien vite des imitateurs. Pierre Brouillet, son beau-frère, émigrait peu de temps après lui, vers la Rivière des Chutes, avec sa famille. Ce nouveau colon venait aussi de Sainte-Geneviève ; il persévéra pendant quinze ans ; puis, découragé, après plusieurs années consécutives de misère dont nous parlerons plus loin, il s'en alla vers la Rivière du Loup en haut. Il n'y a aucun de ses enfants ici. Pierre Brouillet passait pour un fameux travailleur. Cosset et lui parvinrent à frayer ou *esferdocher* le petit chemin de pied tracé en partie par les chasseurs, qui allait en droite ligne de leurs terres à Sainte-Geneviève, au lieu appelé la Rivière à la Lime, de manière à pouvoir y passer en voiture, quoique misérablement, comme en le suppose, dès l'été de 1805.

(1) Reproduit du *Trifluvien*.

On voit encore en quelques endroits les traces de ce chemin qui servit pendant longtemps à nos premiers habitants. Il traversait, paraît-il, une contrée fort redoutable, connue sous le nom infernal d'«abattis du diable». Plusieurs y ont eu des paniques qu'ils ne racontaient pas gaiement au foyer de la famille. Cependant, ce nom diabolique ne devait son origine qu'au désastre produit de temps immémorial, par un ouragan ou bourrasque de vent qui a culbuté et jeté pêle-mêle toute la forêt sur une largeur de quatre arpents et une longueur de plusieurs lieues. Ce phénomène n'est certainement pas unique : même on dit qu'il y a plus d'un abattis du diable en arrière de Saint-Narcisse."

Dans l'année 1805, arriva une autre famille—Louis Hénault dit Champagne. Il se fixa à quelques arpents à l'est de Louis Cosset ; et il ne fut pas celui dont les succès ont été moins heureux. La magnifique propriété dont le fils a hérité en fait la preuve ; le passant se dit en la remarquant de loin qu'il y a la inévitablement quelque gros bourgeois de la paroisse.

Enfin, deux ou trois ans après, les pionniers de la Rivière des Chutes comptaient de plus François Lefebvre et Antoine Mongrain ; puis, vers 1812 Hyacinthe Cosset, frère de Louis, et plus tard (1815) François Baril, (1818) Jérémie Cosset, frère aussi de Louis. Aucun n'arrivait fortuné, comme on le pense bien ; leur plus grande richesse était d'avoir de bons bras et de bonnes jambes. Ils venaient à peu près tous de Sainte-Geneviève. Lefebvre et Mongrain dont les terres sont encore de St-Stanislas, étaient à une distance considérable des autres colons. Un nommé Julien Beaudoin fit aussi apparition, mais il ne fut là pour ainsi dire qu'en passant.

Causerie et leçon de choses

LES AIGUILLES. (1)

Matériel.— Un morceau de fer, d'acier. Aiguilles à coudre, à tricoter, un crochet, un étui, une pelote.

MAITRESSE.— Jeanne, à la récréation, a décousu son tablier, et Thérèse s'est empressée de réparer ce petit accident. Dites-moi, Jeanne, comment elle a fait.— *R.* : Madame, elle a pris une aiguille dans son étui, elle l'a enfilée et a recousu le tablier déchiré.— *M.* Ce petit objet, si délicat qu'il paraît à peine, est donc bien utile puisque sans lui il vous serait impossible d'avoir des vêtements bien faits et s'ajustant à votre taille. Regardons attentivement cette petite aiguille. Tâchez de me la décrire.— *R.* Elle est en fer.— *M.* Voici du fer. Je trouve que l'aiguille ne lui ressemble guère. Il a donc fallu transformer ce morceau de fer. Cela c'est fait en le chauffant dans un feu ardent, en le frappant avec de lourds marteaux ; en le chauffant encore, et on a obtenu ce corps brillant et dur qui est l'acier. C'est avec l'acier, et par une infinité d'opérations, qu'on obtient cette petite tige de métal qui glisse si vite entre les doigts. Reprenez l'aiguille ; que remarquez-vous encore ? *R.* Madame, elle est

(1) *L'Ecole et la Famille.*

pointue et pique par un bout. L'autre bout qui est un peu plus gros est percé d'un trou par où on passe le fil. M. Voici comment on tient l'aiguille pour travailler : comme cela, entre le pouce et l'index ; et l'on pousse le gros bout avec le dé dont est coiffé le troisième doigt. Voici d'autres aiguilles plus longues moins fines.— R. Ce sont des aiguilles à tricoter ; il en faut quatre pour faire un bas.— M. Bien, ceci est un crochet qui sert à faire de la dentelle. Vous apprendrez aussi à vous en servir. Vous avez quelquefois la mauvaise habitude de mettre des aiguilles dans votre bouche. C'est dangereux ; vous risquez de les avaler ou de les enfoncer dans votre gorge. Quand on s'est servi de l'aiguille, il faut l'essuyer et la mettre dans un *étui* (le *montrer*). Les couturières qui en ont beaucoup, les piquent aussi sur une pelote.

EXERCICES.—1. *Copie* : L'aiguille est en acier ; elle a un bout pointu et l'autre percé d'un trou. Avec l'aiguille on coud les vêtements. Le travail fini, on enferme l'aiguille dans un étui. Il est dangereux de mettre les aiguilles dans la bouche.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

ELEMENTS DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

PREMIÈRE PARTIE

Dieu, les anges et les hommes

Leçon XIIe.— Des anges

I. Des anges en général.— C'est Dieu qui a créé les anges. Les anges n'ont point de corps ; nous ne pouvons ni les voir ni les toucher : Les anges sont des esprits. Les anges savent beaucoup de choses, ils sont très intelligents, ils sont très forts, ils sont très nombreux.

II. Des mauvais anges.— Au commencement, tous les anges étaient bons ; ils étaient justes et saints, ils étaient beaux ; Dieu les aimait, ils étaient heureux. Mais beaucoup d'anges sont devenus orgueilleux et méchants ; ils ont désobéi à Dieu et ont fait un péché. On les appelle les mauvais anges ou les démons. Dieu déteste le péché et le punit ; Dieu a puni les mauvais anges et les a jetés en enfer. Et maintenant ils sont horribles, et ils souffriront toujours.

Leçon XIIIe.— Des bons anges

Les autres anges ont toujours obéi à Dieu : on les appelle les bons anges. Dieu aime le bien et le récompense : Dieu a récompensé les bons anges et les a mis dans le Ciel. Dans le Ciel, les bons anges voient Dieu et sont parfaitement heureux. Dans le Ciel, ils aiment Dieu, ils l'honorent, ils le prient et chantent ses louanges. Dans le Ciel, les bons anges servent Dieu et lui obéissent. Ils obéissent à Dieu toujours, ils obéissent à Dieu promptement. Les oiseaux volent bien vite ; les anges obéissent encore plus vite.

Mon Dieu, je désire obéir comme les bons anges : je veux obéir vite, je veux obéir toujours, et vous m'aimerez, ô mon Dieu. vous me mettrez dans le Ciel, et un jour, je l'espère, j'y chanterai comme les anges.

 LANGUE FRANÇAISE

 COURS ÉLÉMENTAIRE

 Grammaire pratique

XXXVII. La Conjonction (*suite et fin*).—Il y a deux autres conjonctions que l'on emploie très-souvent, et qu'il faut vous faire connaître. L'une est la conjonction *ou* (sans accent), qui sert à marquer le choix entre deux choses, ou deux qualités, ou deux actions, suivant qu'elle joint deux noms ou pronoms, deux adjectifs, ou deux adverbes.

Cueillez une poire ou une pomme.
 Nous achèterons une robe bleue ou grise.
 Voulez-vous lire ou écrire ?

L'autre est la conjonction *ni*, qui sert à nier plusieurs choses à la fois, c'est-à-dire à mettre ensemble plusieurs choses ou plusieurs idées que l'on dit n'être pas, ou dont on ne veut pas.

Mon jardin n'a ni haie, ni muraille.
 Cette maison n'est ni grande, ni belle.
 Le petit enfant ne sait ni marcher, ni parler.
 Je ne veux ni haïr, ni mentir.

La conjonction *ni*, vous le voyez, est tout le contraire de la conjonction *et*.

Le lièvre est vif et léger ; mais il n'est pas fort, ni brave.

Nous marquerons dans nos analyses, les conjonctions du signe : || , ainsi que dans cette exemple :

Travaille, si tu veux te reposer ensuite.
 ||

Il y a encore beaucoup d'autres conjonctions, et même des mots qui, sans être des conjonctions, peuvent à l'occasion en tenir lieu. Appliquez-vous cette année à bien comprendre l'usage de celles que nous vous avons fait connaître, et à vous rendre compte de leur emploi.

QUESTIONNAIRE

Comment nomme-t-on les mots qui servent à lier les parties de phrases entre elles, et les mots entre eux ?

EXERCICE

Indiquer les conjonctions dans ces phrases :

Le ciel est pur et bleu, la journée sera belle.

Le chameau et le dromadaire transportent les hommes et les marchandises à travers les déserts.

Allez lentement et avec précaution, car la nuit est sombre et le sentier rapide. Ne tournez ni à droite ni à gauche, car vous vous perdriez. Arrivés au village, prenez la grande route, ou suivez le moulin.

Préférez-vous suivre les rives du ruisseau, ou traverser le pont ?

Expliquez oralement, en détail, la fonction de ces conjonctions. Mettre dans les phrases suivantes les conjonctions nécessaires :

La ville est vaste... peuplée... elle n'est pas belle. Les rues en sont étroites... usées. On n'y voit... grandes places... avenues plantées d'arbres.

Lisez... écrivez, à votre choix :...ne perdez pas votre temps,... vous n'êtes pas bien avancé dans vos études,... vous êtes déjà âgé.

Je ne sais pas pourquoi il est venu,... ce qu'il voulait me dire.

Prenez garde,... le passage est dangereux.

Vous hésitez :... vous n'êtes pas sûr d'avoir bien vu.

J'ai parcouru les villes... les villages : j'ai traversé les fleuves... les mers.

Indiquer en outre les verbes, avec les temps, modes, genres, nombre ; indiquer les sujets et les objets des verbes, s'il y a lieu.

DICTÉES

I

Les repas frugals sont les meilleurs. Les passions sont toujours fatales à ceux qu'elles dominent. Nous reçûmes de cet excellent homme un accueil très amical. Ne répondez que par des paroles glaciales aux mauvais conseils des libertins. Les jeunes gens présomptueux recevront de dures leçons des hommes et des choses. Il est de beaux jours pour tous les hommes. Cette réponse loyale lui concilie tous les suffrages.

QUESTIONS ET EXERCICES.—*Repas frugal* : très simple, sans mets recherchés.—Rappeler la règle du pluriel des noms en *al* et les exceptions.—*Fatal* : nuisible.—*Amical* : qui annonce de l'amitié.—*Présomptueux* : qui a une haute opinion de lui-même.—*Réponse loyale* : franche, sincère.—Conjuguer à tous les temps simples : *Parler peu. répondre poliment.*

II

C'EST EN FORGEANT QU'ON DEVIENT FORGERON

Jeune apprenti, attise le feu, prépare le marteau et l'enclume, plonge la barre de fer dans le brasier et mets en mouvement le lourd soufflet. Voici : la barre rougit peu à peu ; la voilà lumineuse maintenant. Saisis cette barre avec des pinces, pose-la sur l'enclume et frappe à coups redoublés.—C'est fait ! tu regardes tristement ton œuvre informe. Ne te décourage pas ; on ne réussit pas du premier coup. Remets le fer dans le feu et recommence.—C'est mieux cette fois-ci ; une autre fois ce sera mieux encore : c'est en forgeant qu'on devient forgeron.

EXERCICES.—Trouver les verbes.—Indiquer le temps et la personne de ces verbes.

Lecture et récitation

LE GOURMAND

Gaston aimait les friandises,

Et le sucre surtout

Flattait son goût :

Tous les enfants ont de ces convoitises.

Mais il s'en bourra tant qu'enfin

Il eut besoin d'un médecin.

—“ Comment ! dit-il, une chose si bonne

Rend malade ? Cela m'étonne.”

—“ Que n'en mangiez-vous moins ? répondit le docteur,

“ Voulez-vous que l'on vous le dise ?

De votre mal le seul auteur

“ C'est votre excès de gourmandise.”

L'excès en tout est un défaut ;

On ne criera jamais ce conseil assez haut.

SAULIÈRE

Exercices d'invention

Faire trouver aux élèves des phrases se rapportant à des objets en bois, en leur posant des questions dans le genre des suivantes. (Leur faire écrire celles de ces phrases autant que possible trouvées par eux et qu'ils sont de force à écrire correctement).

(Exemples :) Vous allez me dire, Germain, avec quoi sont faits les bureaux où vous travaillez.—Avec du bois, monsieur.—Bien, et où prend on ce bois ?—C'est du bois des arbres.—Oui, évidemment, mais ces arbres, où va-t-on les chercher ?—Dans les forêts.—Savez-vous comment on fait pour avoir ces arbres ?—Oui, on les coupe.—Comment s'appellent les gens qui font ce métier ?—Des bûcherons.—Et une fois qu'on a les arbres, qu'est-ce qu'on en fait ?—On fait des planches.—Julia, pouvez-vous me nommer des objets en bois qui sont dans la classe ?—Les bancs, l'armoire, la chaise, le pupitre.—L'objet dont vous vous servez pour écrire, comment s'appelle-t-il ?—Un crayon.—Comment est-ce fait, Jeanne ?—C'est un morceau de bois taillé en rond, et dans le milieu il y a quelque chose de noir qui écrit.—Vous ne vous servez pas d'autre chose en bois ?—La règle.—A quoi sert-elle ?—A faire des lignes droites.—Dans la cave, vous n'avez pas vu des objets en bois ?—Si, les tonneaux.—Avez-vous regardé, Maurice, comment était fait un tonneau ?—Non.—Et vous, Louis ?—Oui.—Dites-nous comment ils sont faits.—Les tonneaux sont faits avec des planches mises les unes à côté des autres.—Mais comment tiennent-elles ces planches ?—Elles tiennent avec des cercles en bois ou en fer.—De quoi vous servez-vous, Marie, pour enlever la poussière qui est par terre ?—D'un balai.—Comment est-il fait ?—Il y a un long manche en bois et une brosse au bout.

COURS MOYEN

DICTÉES

I
MINERAI DE FER

Le fer ne se trouve point ou presque point dans la nature à l'état de métal : c'est l'industrie humaine qui obtient ce métal en faisant fondre ce qu'on appelle le *minerai* de fer. Le minerai dont on extrait le fer forme des masses de petits grains mêlés de terre, colorés en rouge, jaune, brun ou noir. Ces masses se trouvent en quantité immense et souvent presque à fleur de terre. Après avoir extrait le minerai des champs où il était enfoui, on le lave pour le débarrasser de la terre et du gravier qui y étaient mêlés, puis on le transporte dans les usines destinées à la fabrication du fer. Comme cette fabrication exige une énorme chaleur, ces usines appelées hauts fourneaux et forges dépensent plus en achat de combustible qu'en achat de minerai.

ANNOTATIONS.—*Minerai* : Nom donné au métal, tel qu'on le retire de la mine.—*Presque* : Cet adjectif est synonyme de *quasi*, qu'on prononce *kazi*, et signifie à peu près, ou encore : peu s'en faut.—*Métal* : C'est le minerai débarrassé de ses impuretés. On appelle métal *vierge* ou *natif* celui que l'on trouve pur dans la mine.—*Industrie* : Par ce nom on désigne ordinairement la science par laquelle on transforme les matières premières que la nature nous offre et qui seraient inutilisables sous leurs formes primitives. Ici le mot *industrie* désigne l'adresse, l'habileté de l'homme à faire quelque chose.—*Mêlés* : Comme le mot *colorés* exprimé plus loin, ce mot est un participe adjectif qui a pris le genre et le nombre du mot *grains* auquel il sert de qualificatif.—*À fleur de terre* : Cette expression est une locution prépositive signifiant *au niveau de*.—*Enfoui* : C'est-à-dire caché en terre ; on le dit au figuré pour enlever à la connaissance, cacher à la vue.—*Fabrication* : Action de fabriquer ; on peut remarquer que *fabrication*, *fabricant* s'écrivent avec un *c* tandis que *fabrique*, *fabriquer* prennent un *q*.

II

LE PARTICIPE PRÉSENT

Les martyrs *aimant* mieux mourir que renier Dieu, sont de véritables héros.—Je vis ces ouvriers *dormant* d'un sommeil si profond que le canon ne les réveilla pas.—Ces chiens *errant* à travers la campagne moururent empoisonnés.—L'homme *étalant* à tout propos ses connaissances, est bien suspect de vanité.—On a la paix avec sa conscience en *s'acquittant* exactement de ses devoirs de chrétien.—La ville vient d'*acquérir* deux pompes *aspirantes* et *foulantes*.—Le jet de cette pompe à vapeur est si *puissant*, son effet si *étonnant* que l'on triomphe aisément des incendies ordinaires.—Après un long parcours, les voyageurs sont rêveurs, *grondants* et *souffrants*; ils se montrent alors peu *accommodants*.

QUESTIONS GRAMMATICALES.—*Que remarquez-vous sur le participe présent?* On peut remarquer deux choses : 1° le participe présent est toujours terminé par *ant*, 2° il est toujours invariable.—*Quand est-ce qu'on emploie le participe présent?* On l'emploie toutes les fois que par sa forme verbale en *ant* on veut exprimer une action instantanée et non un état.—*Dans ce dernier cas quel mot emploie-t-on?* Lorsqu'on veut exprimer un état, une façon d'être, une disposition à agir, on emploie l'adjectif verbal.—*Qu'est-ce qu'on appelle adjectif verbal?* On nomme ainsi un participe présent employé comme simple adjectif.—*Ce participe est-il aussi invariable?* Non, toujours joint à un nom, il prend le genre et le nombre de ce nom.—*Les mots en ant sont quelquefois employés seuls, c'est-à-dire non accompagnés de complément.*—*Que sont-ils alors?* Ce sont alors des adjectifs verbaux qui varient lorsqu'ils marquent l'état physique ou moral du nom auquel ils sont joints.—*Ces mots seront-ils quelquefois invariables?* Oui, toutes les fois qu'ils exprimeront l'action faite par le sujet, comme : Le tonnerre *grondant* alors nous effraya.

ANALYSE GRAMMATICALE.—*Comment analyse-t-on le participe présent?* Ce mot s'analyse comme le verbe au mode infinitif; il a ordinairement la fonction de complément circonstanciel, mais il peut être aussi complément *déterminatif* ou *explicatif* d'un nom ou d'un pronom.

Invention

L'élève remplacera les points par le nom convenable, choisi dans la colonne des mots en italique :

La noircit	<i>Abeille.</i>	Le rampe	<i>Lampe.</i>
La tinte	<i>Beurre.</i>	La éclaire	<i>Blé.</i>
Le glisse	<i>Traîneau.</i>	Le pousse	<i>Locomotive.</i>
Le fond	<i>Fumée.</i>	Le sème	<i>Serpent.</i>
L' butine	<i>Cloche.</i>	La siffle	<i>Blé.</i>

Récitation

La neige, dans la plaine
Tombait; et Madeleine,
A ce duvet léger,
Tendait son tablier.

“ Ce sont des plumes d'anges
Qu'en jouant, les archanges
Font pleuvoir dans les cieux
O mère! et moi, j'en veux. ”

Quand, dans la chambre close,
Elle ouvrit ses mains roses,
De son fragile bien
Il ne restait plus rien

“ Image, dit sa mère,
Du bonheur éphémère
Des choses d'ici-bas.
Enfant, n'y compte pas ! ”

Clémentine LOUANT.

Rédaction

DIEU VOIT TOUT

Développement.—Un homme avait acheté des marchandises, mais, ne pouvant pas les payer, il fit un billet par lequel il s'engageait à payer dans six mois.

Pendant ce temps, le marchand qui lui avait vendu perdit le billet, et il était inquiet parce qu'il n'y avait pas eu de témoin du marché.

Le terme arrivé, il alla demander son argent à son débiteur et il s'excusait d'avoir perdu le billet.

L'autre lui répondit : “ Quand nous avons fait le marché, il n'y avait personne, mais Dieu y était. Si je ne vous ai pas promis devant les hommes, je vous ai promis devant Dieu ; ce témoin en vaut un autre.”

Et il lui paya son argent jusqu'au dernier sou.

C'est une grande chose que la religion.

QUESTIONS.—Dites ce que fit un marchand qui n'avait pu payer ses marchandises.—Pourquoi ce billet?—Que devint ce billet?—Pourquoi celui qui l'avait perdu était-il inquiet?—Que lui répondit son débiteur?—Ce débiteur pouvait-il refuser de payer?—Qu'enseigne la religion?—*Récit oral.*
—*Rédaction de mémoire.*

COURS SUPÉRIEUR

Composition

SUJET A TRAITER

LA MAISON DE GRAND'MÈRE (1)

Description rapide.— Ce que nous entendons surtout par la maison de grand'mère.— Bonheur de nous y trouver.— Souhaits que nous faisons en la quittant.

SUJET TRAITÉ

La maison de grand'mère? Qui dira jamais toute la douceur, le charme, que renferment ces quelques mots? Elle n'est pas bien belle, cette chère maison; l'architecture est simple et n'est d'aucun style. Mais, la façade blanche, garnie de clématite et de chevrefeuille, le volets verts de ses deux étages, le petit pignon rustique qui s'avance gentiment vers vous comme s'il vous tendait la main, tout cet ensemble forme un aspect engageant, familial qui attire. Aussi du plus loin que nous apercevons la chère demeure et son allée de tilleuls, qui forme sa modeste avenue, nous battons des mains et poussons des hourra de joie!

(1) Reproduit de *L'Education Chrétienne*.

C'est que la maison de grand'mère est le nid doux et charmant où chaque été nous venons tous, frères, sœurs, cousins, cousines, parents, enfants, nous retrouver sous l'égide de notre bien-aimée grand'mère. Hélas ! le fauteuil de bon papa est vide depuis bien des années ; les plus grands de nous se souviennent à peine de sa belle figure qu'encadraient des cheveux blancs comme la neige, mais depuis ce temps, grand'mère s'est dédoublée. En elle, on trouve le conseil, la prudence de grand'père, puis la tendresse, l'indulgence de la chère aïeule.

Comme elle connaît nos goûts, comme elle sait nous rendre la vie heureuse et bonne pendant ces deux mois passés auprès d'elle ! Comme elle sait apaiser vite nos querelles d'enfant, adoucir une punition méritée, sans amoindrir l'autorité de celui qui l'a donnée, consoler les douleurs causées par une déception enfantine.

Oh ! la chère bonne maman ! oh ! la chère maison de grand'mère ! Aussi quels vœux ardents nous formons chaque automne, quand nous quittons le cher et doux nid, pour que Dieu nous laisse bien longtemps la bonne aïeule et qu'Il rassemble toujours, avec la même tendre union, tous les enfants dispersés, dans la maison de grand'mère.

Vocabulaire

Donnez un synonyme à chaque verbe suivant :

Accompagner, *escorter*. Inhumér, *enterrer*. Apercevoir, *voir*. Dissimuler, *déguiser*. Imiter, *contrefaire*. Répandre, *verser*. Divertir, *amuser*. Mélanger, *mêler*. Châtier, *punir*. Battre, *frapper*. Guider, *conduire*. Entourer, *ceindre*. Inventer, *imaginer*. Dérober, *voler*.

Récitation

CE QUE JE VEUX

Ce que je veux en traversant la vie,
C'est élever mon âme jusqu'au but,
Vers l'horizon de la sainte Patrie
Et faire enfin sagement mon salut.
Garder mon cœur, le défendre sans trêve,
Des passions éteindre tous les feux.....
Pour mon bonheur, voilà ce que je rêve,
Pour mon bonheur, voilà ce que je veux.

Ce que je veux, c'est garder ma croyance
Et respecter l'Évangile et sa Loi,
De Jésus-Christ proclamer l'existence,
Faire fleurir et l'Église et la foi.
Briser au loin l'idole qu'on élève,
Fouler aux pieds les préjugés honteux.....
Pour mon bonheur, voilà ce que je rêve,
Pour mon bonheur, voilà ce que je veux.

Ce que je veux, à mon heure dernière,
C'est un ami, le ministre de Dieu,
Me détachant de cette pauvre terre,
Et conduisant ma dépouille au saint lieu.
A ce moment, que ma prière achève
De réparer mes oublis malheureux.....
Pour mon bonheur, voilà ce que je rêve,
Pour mon bonheur, voilà ce que je veux.

Ce que je veux, c'est ma place gardée,
 Au Paradis sur un trône d'amour,
 Près de Jésus, près de l'Immaculée,
 Jouir enfin d'un bonheur sans retour.
 A ce désir, oh ! déjà je soulève
 Le rideau qui nous voile les cieux.
 Pour mon bonheur, voilà ce que je rêve,
 Pour mon bonheur, voilà ce que je veux.

SOUFFLE DU CIEL.

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

LA VRAIE SOUVERAINETÉ

Bien des *royautés* se disputent l'empire du monde. *Il y a* la royauté des armes, cette puissance jalouse et remuante, active et envahissante qui peut bien élargir les *frontières* d'un pays, les reculer même jusqu'aux extrêmes limites du globe, mais dont le *sceptre* est trop *lourd* pour être aimé, trop brutal et trop *égoïste* pour régner sur des *cœurs libres*.

Il y a la royauté des richesses et de la *finance*, la *suprématie* des millions. C'est une force croissante, un pouvoir de plus en plus redouté, auquel, de nos jours surtout, combien d'hommes et de gouvernements *rendent un servile hommage*. Mais ce pouvoir, lui aussi, porte trop souvent l'*empreinte* des *passions mauvaises*, il s'exerce trop fréquemment au *préjudice* des *classes besoigneuses* pour jouir de l'estime générale et *revendiquer* sur la conscience humaine une solide et salutaire influence.

Mgr L.-A. PAQUET,

Oraison funèbre de Léon XIII.

(A suivre)

EXPLICATIONS ET EXERCICES :—Royautés : Ce mot signifie la qualité d'être roi : ici il est au figuré synonyme de puissances.—*Il y a* : détruisez la tournure impersonnelle : On remarque, on peut considérer, nous trouvons, etc.—*frontières* : donnez des synonymes ou équivalents : limites, confins, bornes.—*sceptre* : bâton richement orné que porte un roi en signe de puissance ; ici il est au figuré et signifie la puissance elle-même.—*lourd* : pesant.—*égoïste* : qui rapporte tout à soi ; du latin *ego* qui veut dire je.—*cœurs libres* : exprimez sans figure : des *hommes indépendants*.—*finance* : les *richesses* sont *tous les biens indifféremment* : la *finance* est l'*argent* (la monnaie).—*suprématie* : autorité *suprême*, c'est-à-dire au-dessus de toutes.—*rendent un servile hommage*, variez l'expression ? *se courbent servilement, s'inclinent comme des esclaves* ; ces deux variétés demandent le changement de la préposition renfermée dans *auquel*, il faut mettre *de* devant lequel.—*empreinte* : marque qui pénètre ; ce mot signifie à peu près la même chose que impression.—*passions mauvaises* : le mot *passion* signifie mouvement de l'âme qui agit, l'*amour*, la *haine*, la *violence*, la *crainte*, le *désir*, sont en ce sens des *passions bonnes ou mauvaises* selon l'objet qui les fait agir.—*préjudice* : dommage.—*classes besoigneuses* : ceux qui sont obligés de peiner, de travailler péniblement pour vivre.—*revendiquer* : réclamer, prétendre à.—Rechercher tous les adverbess et en indiquer la fonction.

ANALYSEZ LA PHRASE SUIVANTE :

Mais ce pouvoir, lui aussi, porte trop souvent l'empreinte des passions mauvaises, il s'exerce trop fréquemment au préjudice, etc, jusqu'à la fin de la dictée.

Deux propositions principales : la première finit à *passions mauvaises* ; la seconde comprend tout le reste de la phrase.

La conjonction *mais* rattache ces deux propositions aux précédentes dans le texte.

Le complément indirect *pour jouir* complète également le verbe *porte* de la première proposition et le verbe *s'exerce* de la seconde.

Même remarque pour *revendiquer*, devant lequel la préposition *pour* n'est pas répétée, mais demeure sous-entendue.—*lui aussi* : *lui* est une répétition de *pouvoir*, c'est un pléonasme employé à dessein pour donner plus de force à la pensée ; il a la même fonction que *pouvoir* : sujet de *porte*.

Ces remarques faites, analysez chaque mot.

II

LA VRAIE SOUVERAINETÉ (suite)

La vraie souveraineté, celle que tous les hommes acceptent, que tous les esprits réclament, que tous les cœurs, même les plus hostiles, bénissent, c'est la souveraineté du génie mis au service du bien ; c'est cette suprême majesté où la foi et la raison, la vertu et la science, la sagesse, la justice, la probité, l'amour, se concentrent comme en un foyer pour projeter leurs rayons bien au delà des frontières du temps et de l'espace, pour illuminer, guérir, purifier, féconder ; c'est cet ascendant moral auquel rien ne résiste, et qui provoque l'estime, le respect, les sympathies enthousiastes de l'humanité entière, parce qu'il s'exerce pour l'avantage de tous.

Telle a été la royauté de Léon XIII, du grand et noble vieillard qui, malgré le poids de l'âge et à travers les grilles d'un cachot, n'a cessé pendant vingt-cinq ans, d'arborer d'une main ferme et vigoureuse, et de faire flotter au-dessus des nations le drapeau de toutes les saintes causes, de toutes les pures doctrines, de tous les droits, de toutes les libertés.

Mgr L.-A. PAQUET,

Oraison funèbre de Léon XIII.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*celle* : pléonasme qui répète le mot *souveraineté*.—*acclament* : accueillent avec des cris (clameurs) de joie.—*même* : invariable parce qu'il est adverbe, il veut dire *aussi* ; les esprits en général et *aussi* les plus hostiles.—*mis* : accord avec *génie* et non avec *souveraineté* ; c'est le *génie mis au service du bien*, qui exerce une souveraineté.—*concentrent* : se réunissent en un même point.—*frontières* : bornes ou limites d'un pays ; il est employé ici au figuré pour *limites*.—*purifier* : rendre pur ; donnez des verbes ayant le même suffixe : *fructifier, sanctifier, gratifier, momifier, fortifier*, etc.—*ascendant* : quelque chose qui attire en haut ; donnez des mots de la même famille : *ascension, ascenseur* (idée de monter, d'élever).—*sympathies enthousiastes* : sentiments conformes à ceux d'une autre personne et exprimés avec éclat, avec une vive émotion.—*parce qu'il* : *parce que*, en deux mots, veut dire : par la raison que ; *par ce que*, en trois mots, veut dire par la chose que. *Parce que* est conjonction ; dans *Par ce que*, le mot *par* est préposition et *ce* complément complété lui-même par ce qui suit.—*Telle* : accord avec *royauté*.—*poids de l'âge* : (sens figuré) perte des forces dans la vieillesse.—*à travers les grilles d'un cachot* : en prison. Le Pape est considéré comme prisonnier dans son palais du Vatican.—*arborer* : planter comme un arbre.

— Relever tous les verbes et en indiquer le mode, le temps, la personne, la conjugaison.

ANALYSEZ LA PHRASE SUIVANTE :

La souveraineté que tous les esprits acclament, que les cœurs, même les plus hostiles bénissent, c'est la souveraineté du génie mis au service du bien.

Une principale : La souveraineté c'est la souveraineté du génie mis au service du bien

Deux complétives déterminant le sujet *souveraineté*.

1° que tous les esprits acclament

2° que tous les cœurs, même les plus hostiles, bénissent

Le *c'*, (*ce*) est un pléonasme, une répétition de *souveraineté*, mot trop éloigné (par les deux complétives) du verbe *est* dont il est sujet.

Le terme *souveraineté*, avec son complément *du génie mis au service du bien*, est attribut de *c' ce* et par là même de *souveraineté* avec ses deux complétives.—On pourrait trouver trois complétives en tournant *même les plus hostiles* de cette manière :

que tous les cœurs (en général) bénissent

(et) que (les cœurs) les plus hostiles bénissent *aussi* ou *également*.—*les plus hostiles* peut être analysé en une seule fois comme adjectif au superlatif qualifiant *cœur* (sous-entendu) ; ou bien : *les plus*, adv. au superlatif modifiant *hostiles* et *hostiles*, adj. qualifiant *cœur* (sous-entendu).

Après ces remarques, l'analyse de chaque mot est facile.

Enseignement agricole

Exercices spéciaux pour les écoles rurales

EDUCATION MÉNAGÈRE

Maxime.—*Le travail, c'est le bon emploi du temps ; l'économie, c'est le bon emploi du salaire ou du revenu de la maison.*

Dictée.—DE LA PROPRETÉ.—Il ne suffit pas que le logement soit bien choisi et bien aéré, il faut dans ce logement une *propreté scrupuleuse* (1). La propreté, a-t-on dit avec raison, est une vertu ; j'ajouterai que dans cette vertu on ne doit pas, comme dans les autres, redouter l'excès. La ménagère doit mettre sa gloire dans la propreté de son intérieur plus que dans l'élégance de sa toilette : rien pour l'*ostentation* (2), tout pour l'utilité, telle doit être sa *devise* (3). Je veux que lorsqu'on entre chez elle, le nettoyage soit déjà complet, et que toutes les traces de ce nettoyage aient été complètement *effacées* (4), qu'on ne puisse découvrir nulle part, ni un grain de poussière, ni une tache ; que le regard se promène avec satisfaction sur un plancher ou sur un carrelage bien lavé, sur des meubles reluisants, sur des vitres nettes et *transparentes* (5).

Que la ménagère entretienne donc la propreté partout, et surtout sur la personne de ses enfants ; que leurs pieds, leurs mains, leur visage soigneusement lavés *attestent* (6) la *sollicitude* (7) de la mère.

Des enfants bien tenus, voilà sa plus belle parure ; les reines n'en ont pas de plus riche.

Explication des mots.—(1) *Propreté scrupuleuse* : propreté minutieuse qui se remarque jusque dans les moindres détails. (2) *Ostentation* : manière affectée de faire valoir son esprit, son mérite, sa fortune.—(3) *Devise* : courte sentence exprimant une pensée, un sentiment.—(4) *Effacées* : participe passé employé avec l'auxiliaire être s'accorde avec le sujet du verbe *traces*, du féminin pluriel.—(5) *Transparentes* : qui laissent passer la lumière, et au travers desquelles on peut distinguer nettement les objets. Synonymes : limpide, diaphane, clair. Contraire : opaque.—(6) *Attestent* : certifient, confirment.—(7) *Sollicitude* : soin, affectueux, préoccupation, souci.

Leçon de choses

LE PORC

Utilisation du porc (voir la dictée ci-dessous).—*Bonne conformation du porc* : les porcs les plus aptes à s'engraisser sont ceux qui ont le corps allongé, le dos large, le cou et les membres courts et la tête petite.—*Elevage du porc* : le porc est un *omnivore* ; il mange de tout et se régale de ce que les autres animaux dédaignent : eaux grasses, épiluchures, débris de toutes sortes. Pour favoriser sa croissance, on le mène pâturer dans les champs, où il mange diverses herbes, ou dans les bois, où il trouve des glands.

Pour l'engraisser on lui donne du petit lait, du son, des pommes de terre cuites, des farines délayées.

Le porc, malgré sa réputation, aime la propreté. Des bains et des lavages lui sont nécessaires.

Il est sujet à des maladies, dont deux, la *trichinose* et la *ladverie* (causées par de petits vers), peuvent se communiquer à l'homme.

DICTÉES

I

UTILISATION DU PORC

Nulle partie de son corps ne reste sans emploi. Sa chair se consomme fraîche, salée, ou préparée de diverses façons par les charcutiers, qui en font des jambons (1), des saucissons (2) des saucisses. Avec son sang, on fait des boudins (3). Sa graisse fondue donne le saindoux (4). Celle qui est déposée sous la peau forme le lard (5).

La peau donne un cuir grossier, mais solide, dont on fait les malles et les valises (6). Les soies (7) servent à fabriquer des brosses et des pinceaux.

Explications.—(1) Les *jambons* sont faits avec les cuisses salées, puis fumées du porc.—(2) Les *saucissons*, *saucisses* se font avec de la viande hachée et fortement assaisonnée, dont on remplit des boyaux. Le saucisson se mange cru, les saucisses se font préalablement cuire.—(3) Les *boudins* se font avec des boyaux qu'on remplit de sang et de graisse.—(4) Le *saindoux* ou graisse blanche remplace souvent le beurre, dans la cuisine.—(5) Le *lard*, coupé en morceaux, sert à assaisonner certains plats.—(6) *Valise*, petite malle.—(7) On appelle *soies* les poils du porc.

II

LA JEUNE FILLE AU FOYER PATERNEL

Lorsque après une journée de travail, le père rentre le front soucieux, la jeune fille a bientôt, par ses affectueuses *prévenances*, ramené la sérénité sur le visage du chef de famille ; elle écoute, comme sa mère, le récit des contrariétés qu'il a éprouvées, et, toutes deux par de bonnes paroles, le *plaignent* d'abord, l'encouragent ensuite. Si la mère est souffrante, sa fille la remplace dans les soins du ménage ; puis, dans ses loisirs, elle vient travailler à l'aiguille près de la *malade*, ou lui fait une lecture qui la *distrain*, la console et la fortifie. Pendant les longues veillées d'hiver, quand la jeune fille s'aperçoit que la conversation languit, elle la ranime avec entrain, raconte une *anecdote* ou bien chante la romance aimée de la grand'mère, les couplets patriotiques qui font les *délices* du père ou du frère aîné.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Foyer paternel* : indiquer le radical de ces deux mots ? (feu et père).—*Prévenances* : action par laquelle on vient au devant des désirs de quelqu'un ; on peut agir ainsi poussé par divers motifs ; quand on le fait par affection, on dit alors que la prévenance est affectueuse.—*Plaignent* : justifier le pluriel de ce verbe. En conjuguer oralement le temps primitifs.—*Malade* : est-ce un nom ou un adjectif ?—*Distrain* : conjuguer les temps primitifs de ce verbe.—*Anecdote* : c'est un petit récit ; une particularité historique ou intime.—*Délices* : quelles sont les règles de syntaxe de ce mot ?

Relever les participes passés contenus dans cette dictée et en justifier l'orthographe.—Indiquer combien il y a de propositions dans la dernière phrase.

Phrase à étudier

(Au tableau noir)

L'ouvrier des champs est sur pied dès l'aurore ; il vaque aux travaux de la campagne ; il respire un air pur ; l'heure du repas venue, il mange avec appétit les mets simples qu'on lui a préparés.

EXERCICES.— Etudier plusieurs mots au point de vue lexicologique et étymologique. Faire l'analyse logique et grammaticale de cette phrase.

Rédaction

LE CHEVAL

1. Dites ce qu'il est pour l'homme.— 2. A quels travaux il est employé.— 3. De quels traitements il est quelquefois l'objet.

DÉVELOPPEMENT

1. Le cheval est l'ami de l'homme ; il en est aussi le serviteur.
2. Il est propre, selon sa race, au trait ou à la course ; il s'emploie donc utilement dans les travaux qui demandent vigueur et agilité. A la campagne il charrie de lourds fardeaux et traîne la charrue ; à la ville on le voit attelé à l'énorme omnibus rempli de voyageurs, comme à la légère voiture du médecin ou à la petite carriole du boulanger. Dans l'armée, le cheval porte avec rapidité son cavalier, cuirassier, dragon ou hussard ; c'est lui encore qui transporte le matériel et traîne les gros canons, plus lourds que la plus lourde voiture. Dur à la fatigue, intelligent et courageux, le cheval est employé partout avec avantage ; il ne passe pas de journée sans avoir accompli sa tâche.
3. Il ne manque cependant pas de gens méchants et brutaux qui, malgré ces brillantes qualités, surchargent le cheval et ne lui ménagent pas les coups de fouet ou de bâton, même après en avoir reçu quelque bon service. Ces gens-là ne comprennent pas leur véritable intérêt ; ils oublient que la loi défend de maltraiter les animaux domestiques, et qu'il est juste, raisonnable, de nous montrer bons pour ces excellents serviteurs.

Récitation

SOMMEIL A DEUX

Dans un grand fauteuil l'aïeule (1) est assise,
Et l'humble foyer flambe en pétillant.
Près d'elle accroupie, une chatte grise
Fixe sur la flamme un œil scintillant (2).

La dame médite un verset biblique (3) ;
Sur ses deux genoux le livre est ouvert.
La chatte, plissant sa paupière oblique (4),
Près de s'endormir, cligne (5) son œil vert.

Et l'aïeule aussi, d'idée en idée,
Vers la sainte page, après maint effort (6),
Penche lentement sa tête ridée,
La lève en sursaut, puis cède et s'endort.

La dame sourit, la chatte frissonne ;
Chacune a son rêve et remue un peu ;
La chatte au grenier guerroye et moissonne (7) ;
La dame est au ciel et cause avec Dieu !

Et la vieille horloge au mur se balance,
Mesurant chaque heure au sommeil humain (8),
Et seule, au milieu du profond silence,
Avec un bruit sec, poursuit son chemin.

Eugène MANUEL.

EXPLICATION DES MOTS.—(1) *L'aïeule* : la grand'mère.—(2) *Un œil scintillant* : un œil très brillant.—(3) *Un verset biblique* : une page de la Bible. La Bible est le recueil des livres sacrés.—(4) *Paupière oblique* : qui est de biais, inclinée.—(5) *Cligne* : ferme à demi.—(6) *Et l'aïeule aussi, après maint effort* : et l'aïeule aussi, après avoir essayé à plusieurs reprises de résister au sommeil qui la gagne.—(7) *La chatte au grenier guerroye et moissonne* : la chatte au grenier fait une chasse fructueuse aux souris et aux rats.—(8) *Mesurant chaque heure au sommeil humain* : l'horloge marche toujours, comptant à chacun son temps.

SENS GÉNÉRAL.—Admirons le joli tableau que le poète trace dans ces quelques lignes. C'est un modèle de description. On se représente aisément les êtres et les objets au fur et à mesure qu'ils sont énoncés, on voit leur place, on suit des yeux l'aïeule qui, peu à peu, cède au sommeil envahisseur, on sent la chaleur du bon feu qui pétille dans l'âtre, on entend le ronronnement de la chatte. Soi-même, volontiers, on s'assoupirait ; on se figurerait que rien n'existe plus, si le tic tac régulier et monotone de l'horloge ne nous rappelait à la réalité et ne nous disait que le temps marche, marche vite, que nos instants sont comptés et que nous ne retrouverons qu'au Ciel ceux que nous avons perdus.

MATHÉMATIQUES, ARITHMÉTIQUE, CALCUL MENTAL

38. Comptez de 7 en 7 jusqu'à 105. Faites l'inverse de 105 à zéro.

39. Deux fois 7 ? 3 fois 7 ? 4 fois 7 ? 5 fois 7 ? Ainsi de suite jusqu'à 15 fois 7 ?

40. Faites l'inverse : 7 fois 15 ? 7 fois 14 ? 7 fois 13 ? 7 fois 12 ? Ainsi de suite jusqu'à 7 fois 2.

41. Sept en 7 ? 7 en 14 ? 7 en 21 ? Ainsi de suite jusqu'à 7 en 105 ?

42. Partant de 1, comptez par 7 jusqu'à 106. Partant de 106, faites l'inverse.

43. Partant de 2, comptez par 7 jusqu'à 107. Partant de 107, faites l'inverse.
44. Partant de 3, comptez par 7 jusqu'à 108. Partant de 108, faites l'inverse.
45. Partant de 4, comptez par 7 jusqu'à 109. Partant de 109, faites l'inverse.
46. Partant de 5, comptez par 7 jusqu'à 110. Partant de 110, faites l'inverse,
47. Partant de 6, comptez par 7 jusqu'à 111. Partant de 111, faites l'inverse.

PROBLÈMES SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

27. Une lingère a fait confectionner 8 douzaines de chemises qui lui reviennent à \$110.40; elle revend chaque chemise \$1.50; combien gagne-t-elle sur le tout?
28. Trois associés ont gagné dans une entreprise \$1286.75; que revint-il à chaque associé, sachant que celui qui a dirigé l'entreprise doit, outre sa part, prélever une somme de \$200 sur le bénéfice?
29. Un fabricant de chaussures a en magasin 34 paires de bottines qui lui reviennent à \$2.95 la paire: combien doit-il vendre la paire de bottines pour gagner \$42.50 sur le tout?
30. Un rentier dépense \$1.75 par jour pour sa nourriture; son loyer est de \$32.50 par 3 mois; ses taxes annuelles sont de \$9.06; ses autres dépenses s'élèvent à \$115.09, et, au bout de l'année, il lui reste encore \$43.39: quel est le revenu de ce rentier?
31. Un peintre présente un mémoire s'élevant à \$184.85; l'architecte chargé de vérifier ce mémoire a fait une réduction de \$16.75: combien doit-on encore au peintre à qui l'on avait donné un premier acompte de \$40, puis un deuxième acompte de \$35?
32. Combien faut-il vendre de verges de toile à 49^c la verge pour recevoir la même somme qu'en vendant 36 verges de drap à \$2.45 la verge?

SOLUTIONS :

27. Dans 8 douzaines de chemises il y en a $8 \times 12 = 96$. 96 chemises à \$1.50 = $96 \times \$1.50 = \144 . $\$144 - \$110.40 = \$33.60$, le bénéfice sur le tout.

28. Après que celui qui a dirigé l'entreprise a prélevé ses \$200 il reste $\$1286.75 - \$200 = \$1086.75$ à partager également entre les 3 associés. $\$1086.75 \div 3 = \362.25 . Celui qui a dirigé reçoit \$200, + \$362.25 = \$562.25. Chacun des autres \$362.25

29. Le bénéfice sur 34 paires devant être de \$42.50, le bénéfice sur une paire devra être $\$42.50 \div 34 = \1.25 . $\$2.95 + \$1.25 = \$4.20$ Rép.

30. $\$1.75 \times 365 = \638.75 ce qu'il dépense pour sa nourriture. Dans l'année il y a 4 termes de 3 mois, son loyer se monte donc à $4 \times \$32.50 = \130 . $\$638.75 + \$130 + \$9.06 + \$115.09 + \$43.39 = \936.29 , le revenu du rentier.

31. $\$184.85 - (\$16.75 + \$40 + \$35) = \$184.85 - \$91.75 = \$93.10$ Rép.

32. 36 verges de drap à \$2.45 la verge = $\$2.45 \times 36 = \88.20 , le prix des 36 verges de drap. $\$88.20 \div 0,49 = 180$ verges de toile.

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

22. Une pièce d'étoffe contient 24 verges $\frac{3}{4}$; une autre ne contient que 14 verges $\frac{3}{4}$: dites la longueur de ces deux pièces.

23. Trois sœurs achètent une pièce de toile; la 1re en prend les $\frac{3}{7}$ et la 2e les $\frac{2}{7}$: quelle est la part de la troisième? La longueur de cette pièce de toile étant de 44 verges $\frac{1}{10}$ et la verge coûtant 47¢, on demande combien chaque sœur a eu de verges et quelle somme elle a payée?

24. Deux ouvriers peuvent faire un ouvrage, le premier en 5 jours, le second en 9 jours: s'ils travaillent ensemble, quelle partie de l'ouvrage feront-ils dans un jour?

25. Un marchand avait acheté les $\frac{3}{4}$ d'une pièce de velours qui contenait 72 verges. Il a cédé les $\frac{1}{4}$ de son achat à un confrère, à raison de \$1.75 la verge: combien lui reste-t-il de verges, et quelle somme a-t-il reçue de son confrère?

26. Quand une doublure a une largeur de $\frac{3}{4}$ de verge, il en faut 13 verges et $\frac{2}{3}$ pour doubler un tapis: combien faudrait-il de verges d'une doublure ayant $\frac{1}{2}$ de large pour doubler le même tapis?

27. En 17 heures $\frac{1}{2}$, une montre a avancé de 13 minutes: de combien avance-t-elle par heure?

28. Expliquer la division de 3 par $\frac{1}{2}$.

29. Les $\frac{3}{8}$ d'un poteau sont peints en blanc, les $\frac{3}{8}$ du reste ont été peints en bleu et le nouveau reste qui a 1 verge et $\frac{1}{4}$ est peint en rouge, quelles sont la hauteur du poteau et sa longueur de chacune des deux premières parties ?

30. On a vendu les $\frac{7}{12}$ d'une propriété à raison de \$128 l'acre et le reste à raison de \$112.50 l'acre. Si l'on avait vendu la propriété tout entière à raison de \$120.965 l'acre, on aurait perdu \$169.54. Trouver l'étendue de cette propriété et le prix qu'on en a retiré par la vente en deux lots.

31. Deux instituteurs ont touché des appointements dont le total s'élève pour l'année à \$1320, le premier a dépensé les $\frac{2}{3}$ de ce qu'il a gagné, le second a dépensé les $\frac{3}{4}$; de plus il leur reste ensemble \$393. On demande ce que chacun a gagné dans l'année.

32. Trois associés, A, B et C, possèdent un navire; ils ont chacun des parts égales; A vend le $\frac{1}{3}$ de sa part à D; B lui vend le $\frac{1}{4}$ de sa part et C lui vend le $\frac{1}{5}$ de la sienne. Quelque temps après, D meurt et lègue ce qui lui appartient aux trois autres à parts égales; la somme des valeurs des parts de B et C est maintenant de \$37,300; quelle est la valeur de la part de A.

SOLUTIONS :

$$22. 24\frac{5}{8} + 14\frac{3}{4} = 24\frac{10}{12} + 14\frac{9}{12} = 39\frac{7}{12}. \text{ Rép.}$$

$$23. \frac{3}{7} + \frac{2}{9} = \frac{41}{63}. \text{ ce que les deux premières ont pris.}$$

$$\frac{63}{63} - \frac{41}{63} = \frac{22}{63} = \text{ce que la 3e a pris.}$$

$$\frac{3}{7} \text{ de } 44\frac{1}{10} = \frac{3}{7} \text{ de } \frac{441}{10} = \frac{199}{10} = 19\frac{9}{10} \text{ verges, part de la 1re.}$$

$$\frac{2}{9} \text{ de } \frac{441}{10} = \frac{49}{5} = 9\frac{4}{5} \text{ verges, part de la 2e.}$$

$$\frac{22}{63} \text{ de } \frac{441}{10} = \frac{77}{5} = 15\frac{2}{5} \text{ verges, part de la 3e.}$$

$$18\frac{9}{10} \times 47^c = \$8.883, \text{ ce que la 1re a payé.}$$

$$9\frac{4}{5} \times 47^c = \$4.606, \text{ ce que la 2e a payé.}$$

$$15\frac{2}{5} \times 47^c = \$7.238, \text{ ce que la 3e a payé.}$$

24. Le premier fait $\frac{1}{5}$ dans 1 jour, le second fait $\frac{1}{9}$ dans un jour. Les deux, dans un jour feront $\frac{1}{5} + \frac{1}{9} = \frac{14}{45}$ de l'ouvrage.

$$25. \frac{5}{8} \text{ de } 72 = 60. \text{ Ce qu'il avait acheté.}$$

$$\frac{3}{4} \text{ de } 60 = 45. \text{ Ce qu'il a vendu.}$$

$$60 - 45 = 15. \text{ Ce qui lui reste.}$$

$$45 \times \$1.75 = \$78.75. \text{ Ce qu'il a reçu de son confrère.}$$

26. Si la doublure n'avait qu'un quart de verge de largeur, il en faudrait $13\frac{2}{3} \times 3 = 41$ verges.

Si la doublure avait quatre quarts de largeur, il n'en faudrait que $\frac{4^1}{4}$ verges.

Si la doublure n'avait que $\frac{1}{6}$ de largeur, il en faudrait $\frac{4^1}{4} \times 6$ verges.

Mais la doublure a $\frac{5}{6}$, donc il n'en faudra que $\frac{4^1}{4} \times \frac{6}{5} = \frac{12^3}{10} = 12\frac{3}{10}$ verges. Rép.

27. $\frac{35}{2}$ heure = une erreur de 13 minutes ou 780 secondes.

$$\frac{1}{2} \text{ heure} = \frac{780}{35}$$

$$\frac{2}{2} \text{ heure} = \frac{780 \times 2}{35} = \frac{1560}{35} = 44\frac{4}{7} \text{ secondes. Rép.}$$

28. Deux manières d'expliquer la division de 3 par $\frac{5}{7}$.

1re manière.—Transformez 3 en septièmes; $3 \times 7 = 21$ septièmes; trouvez combien 5 septièmes sont contenus de fois en 21 septièmes. $21 \div 5 = 4\frac{1}{5}$.

2e manière.— $\frac{5}{7}$ est une quantité 7 fois plus petite que 5; si on divise 3 par 5, on divisera par un nombre 7 fois trop grand, conséquemment le quotient trouvé sera 7 fois trop petit; multipliant ce quotient par 7 on aura la réponse. $3 \div 5 = \frac{3}{5}$, quotient 7 fois trop petit. $\frac{3}{5} \times 7 = \frac{21}{5} = 4\frac{1}{5}$, le quotient cherché.

29. $\frac{8}{8} - \frac{3}{8} = \frac{5}{8}$. $\frac{3}{5}$ de $\frac{5}{8} = \frac{3}{8}$, en bleu.

$$\frac{8}{8} - (\frac{3}{8} + \frac{3}{8}) = \frac{2}{8} = \frac{1}{4} \text{ en rouge.}$$

$\frac{1}{4} = 1\frac{1}{4}$ verge; $\frac{4}{4} = 1\frac{1}{4} \times 4 = 5$ verges, la longueur du poteau.

$\frac{3}{8}$ de 5 verges = $\frac{15}{8} = 1\frac{7}{8}$ verge en blanc.

$\frac{3}{8}$ de 5 verges = $\frac{15}{8} = 1\frac{7}{8}$ verge en bleu.

30. Si l'étendue de la propriété était de 1 acre, on aurait vendu $\frac{7}{12}$ de cette acre pour $\frac{7}{12}$ de \$128 = \$74 $\frac{2}{3}$. On aurait vendu $\frac{5}{12}$ de cette acre pour $\frac{5}{12}$ de \$112.50 = \$46 $\frac{5}{8}$. L'acre aurait été vendue pour $74\frac{2}{3} + 46\frac{5}{8} = \$121\frac{13}{24}$. En vendant la propriété toute entière à \$120.96 $\frac{1}{2}$ l'acre, il aurait perdu \$169.54. Il l'a vendue à \$121 $\frac{13}{24}$. La perte par acre aurait été de $121\frac{13}{24} - 120.96\frac{1}{2}$; .96 $\frac{1}{2}$ transformé en fraction ordinaire = $\frac{193}{200}$. $121\frac{13}{24} - 120\frac{193}{200} = \frac{\$173}{300}$, ce que la perte par acre aurait été. Pour chaque $\frac{\$173}{300}$ contenu en \$169.54 il y a 1 acre dans la propriété. $169.54 \div \frac{173}{300} = 294$ acres. Rép. $294 \times \$121\frac{13}{24} = \$35,733.25$. Le prix de vente en deux lots.

31. Le premier ayant dépensé les $\frac{2}{3}$ de son traitement, il lui reste le $\frac{1}{3}$; le deuxième ayant dépensé les $\frac{3}{4}$ du sien, il lui reste le $\frac{1}{4}$. $\frac{1}{3}$ du premier + $\frac{1}{4}$ du second = \$393.

Multipliant les deux termes de cette équation par 3 on a: le traitement du 1er + $\frac{3}{4}$ du traitement du second = \$1179. Mais le traitement du 1er + celui du second = \$1320. La différence entre

ces deux équations donne : le $\frac{1}{4}$ du traitement du second \$141 ; $\frac{1}{4}$ du traitement du second = $4 \times \$141 = \564 $\$1320 - \$564 = \$756$, le traitement du premier.

32. A vend $\frac{1}{3}$ de $\frac{1}{3} = \frac{1}{9}$ à D.

B vend $\frac{1}{4}$ de $\frac{1}{3} = \frac{1}{12}$ à D.

C vend $\frac{1}{5}$ de $\frac{1}{3} = \frac{1}{15}$ à D.

Après la vente, A a $\frac{2}{3}$ de $\frac{1}{3} = \frac{2}{9}$.

Après la vente, B a $\frac{3}{4}$ de $\frac{1}{3} = \frac{1}{4}$.

Après la vente, C a $\frac{4}{5}$ de $\frac{1}{3} = \frac{4}{15}$.

D a $\frac{1}{9} + \frac{1}{12} + \frac{1}{15} = \frac{47}{180}$.

En mourant D lègue $\frac{1}{3}$ de ce qu'il a, c'est-à-dire de $\frac{47}{180}$, à chacun des trois associés A, B et C.

Après la mort de D, B se trouve avoir $\frac{1}{4} + \frac{47}{540} = \frac{182}{540}$.

Après la mort de D, C se trouve avoir $\frac{4}{15} + \frac{47}{540} + \frac{191}{540}$.

Donc B et C ont $\frac{182}{540} + \frac{191}{540} = \frac{373}{540}$.

A se trouve avoir le reste $\frac{157}{540}$.

$\frac{373}{540}$ du navire = 37300

$\frac{1}{540}$ " " = $\frac{37300}{373} = \$100$

$\frac{167}{540} = 167 \times 100$ \$16700, la part de A.

RÈGLE DE L'UNITÉ, PERCENTAGE, ETC.

90. Une personne laisse \$3320 à répartir entre 3 sociétés de bienfaisance, avec la condition que les infirmes recevront deux fois autant que les autres pauvres. La 1re société a 420 pauvres, dont $\frac{2}{3}$ d'infirmes ; la 2e a 490 pauvres, dont $\frac{3}{7}$ d'infirmes ; la 3e a 540 pauvres, dont $\frac{1}{4}$ d'infirmes. Combien chaque société doit-elle recevoir ? Combien faudra-t-il donner à chaque pauvre et à chaque infirme ?

91. Une personne a acheté avec les $\frac{5}{7}$ de sa fortune un terrain qui lui revient, tous frais payés, \$125 l'acre. Les $\frac{3}{5}$ du reste ont été employés à l'achat d'une maison. Le capital dont elle dispose après ces deux opérations, produit une rente annuelle de \$165.75, les $\frac{2}{3}$ de ce capital étant placés à $3\frac{1}{2}\%$ et le reste à 3% .

Trouvez : 1. La fortune de cette personne ; 2. Le prix de sa maison ; 3. Les deux sommes placées séparément ; 4. La contenance de son terrain.

92. Deux capitaux sont tels que le premier rapporte au taux de 4% et pendant 7 mois, autant que le deuxième à $5\frac{1}{2}\%$ pendant 6

mois. On sait, de plus, que la somme des intérêts de ces mêmes capitaux pour 10 mois (le premier à 4 % et le deuxième à 5½ %) a été de \$400.40. Quels sont ces capitaux ?

93. On paie \$5376.80 pour l'achat de trois champs. Le prix du premier égale 5 fois et demi le prix du second et le prix de celui-ci est les $\frac{3}{4}$ du prix du troisième. Calculez le prix de chaque champ et sa contenance, ce terrain valant \$114.40 l'acre.

94. A verse dans une entreprise \$12,000 et B verse \$8,000. Il est entendu que B, qui doit diriger l'entreprise, recevra comme salaire $\frac{1}{10}$ des bénéfices. Partagez entre A et B un bénéfice de \$10,000.

95. Acheté une quantité de vaches pour \$2,000; si j'en avais acheté 20 de plus à \$10 par tête de moins, il m'aurait fallu dépenser \$2,800. Combien ai-je acheté de vaches ?

96. Une personne a fait 4 parts de son capital. La première a été placée à 3½ %, la 2e à 4⅓ %, la 3e à 4½, la 4e à 4⅔ %. Ces parts sont entre elles comme les fractions $\frac{2}{3}$, $\frac{3}{5}$, $\frac{4}{7}$ et $\frac{5}{11}$. Elle a retiré \$6,623.082 au bout de l'année, capital et intérêts réunis. Trouvez chaque part et le capital entier.

97. Un marchand a des draps de trois espèces différentes. Cinq verges de la première qualité coûtent autant que 9 verges de la deuxième: 9 verges de la deuxième coûtent autant que 11 verges de la troisième, et 3 verges,—une verge de chaque espèce,—coûtent \$5.97. Trouvez le prix d'une verge de chaque espèce.

SOLUTIONS :

90. $\frac{2}{3}$ de 420 = 280 infirmes; 420 — 280 = 140 pauvres non infir.

$\frac{3}{7}$ de 490 = 210 infirmes; 490 — 210 = 280 pauvres non infir.

$\frac{1}{4}$ de 540 = 135 infirmes; 540 — 135 = 405 pauvres non infir.

Chaque infirme reçoit autant que 2 pauvres: 280 infirmes recevront autant que 560 pauvres; la 1re société recevra la part de 560 + 140 = 700 pauvres.

210 infirmes = 420 pauvres non infirmes; la 2e société recevra la part de 420 + 280 = 700 pauvres.

135 infirmes = 270 pauvres non infirmes; la 3e société recevra la part de 270 + 405 = 675 pauvres.

700 + 700 + 675 = 2075 pauvres recevront \$3320.

1 pauvre = (3320 ÷ 2075) = \$ 1.60.

700 pauvres = 1.60 × 700 = \$1120 part de la 1re société.

700 pauvres = $1.60 \times 700 = \$1120$ part de la 2e société.

675 pauvres = $1.60 \times 675 = \$1080$ part de la 3e société.

1 infirme = 2 pauvres = $2 \times \$1.60 = \3.20 .

91. Soit \$1 le capital qui reste après les deux achats ; $\frac{3}{8}$ de ce capital, c'est-à-dire \$0.375 sont placés à $3\frac{1}{2}\%$ et rapportent $\$0.375 \times .035 = \0.013125 ; $\frac{5}{8}$ du reste, c'est-à-dire \$0.625 sont placés à 3 % et rapportent $\$0.625 \times .03 = \0.01875 .

D'après ces données, \$1 de capital rapporte $\$0.013125 + \$0.01875 = \$0.031875$.

Chaque somme de \$0.031875 contenue dans \$165.75, représente \$1 du capital qui reste après les 2 achats : $\$165.75 \div \$0.031875 = \$5200$.

Ainsi la somme prêtée en partie à $3\frac{1}{2}\%$, en partie à 3 % = \$5200. $\frac{3}{8}$ de \$5200 = \$1950, placé à $3\frac{1}{2}\%$. $\frac{5}{8}$ de \$5200 = \$3250, somme placée à 3 %. $\frac{7}{7} - \frac{5}{7} = \frac{2}{7}$ la partie qui reste après l'achat du terrain.

Les $\frac{3}{5}$ du reste, c'est-à-dire, de $\frac{2}{7} = \frac{6}{35}$, la partie employée à l'achat de la maison.

Les $\frac{2}{5}$ du reste, c'est-à-dire, de $\frac{2}{7} = \frac{4}{35}$, la partie placée intérêt = \$5200 ;

$\frac{4}{35}$ de toute la fortune = \$5200

$\frac{1}{35}$ de toute la fortune = $\frac{\$5200}{4} = 1300$

$\frac{35}{25}$ de toute la fortune = $35 \times \$1300 = \45500

$\frac{5}{7}$ de \$45500 = \$32500, somme dépensée pour le terrain.

$\$32500 \div 125 = 260$ acres, contenance du terrain.

$\frac{6}{35}$ de \$45500 = \$7800, prix de la maison.

92. \$1 à $5\frac{1}{2}\%$ pendant 6 mois = \$0.0275.

Maintenant il s'agit de trouver quel capital à 4 %, pendant 7 mois, rapportera \$0.02 $\frac{1}{3}$. \$1 à 4 % pendant 7 mois = \$0.02 $\frac{1}{3}$.

Il faudra autant de \$1 à 4 % pendant 7 mois qu'il y a de fois \$0.02 $\frac{1}{3}$ en \$0.02 $\frac{2}{3}$; $\$0.02\frac{2}{3} \div \$0.02\frac{1}{3} = \$1\frac{5}{28}$.

Les capitaux sont donc dans le rapport de $\$1\frac{5}{28}$, à 4 %, à \$1 à $5\frac{1}{2}\%$.

$\$1\frac{5}{28}$ à 4 % pendant 10 mois = $\frac{\$55}{14}$

\$1 à $5\frac{1}{2}\%$ pendant 10 mois = $\frac{\$55}{12}$

$\$1\frac{5}{28} + \1 rapportent dans 10 mois $\frac{\$55}{14} + \frac{\$55}{12} = \frac{3\cdot30}{84} + \frac{5\cdot85}{84} = \frac{\$7\cdot15}{84}$.

Chaque somme de $\frac{7\cdot15}{84}$ contenue en \$400.40 représente $\$1\frac{5}{28}$ à 4 et \$1 à $5\frac{1}{2}\%$. $400.40 \div \frac{7\cdot15}{84} = 4704$ fois.

$4704 \times \$1 = \4704 à $5\frac{1}{2}\%$

$4704 \times \$1\frac{5}{28} = \5544 à 4 %

93. $\$5376.80 \div \$114.40 = 47$ acres dans les 3 champs. Soit 4 acres, la contenance du 3^e champ; alors 3 acres, le 2^e et 5^e fois 3 acres, le 1^{er} = $16\frac{1}{2}$ acres. D'après cette supposition, il y a dans les 3 champs $16\frac{1}{2} + 3 + 4 = 23\frac{1}{2}$ acres.

Dans le 1^{er} champ il y a $(47 \div 23\frac{1}{2}) \times 16\frac{1}{2} = 33$ acres; 33 acres à $\$114.40 = \3775.20 , prix du 1^{er} champ.

Dans le 2^e champ il y a $(47 \div 23\frac{1}{2}) \times 3 = 6$ acres; 6 acres à $\$114.40 = \686.40 , prix du 2^e champ.

Dans le 3^e champ il y a $(47 \div 23\frac{1}{2}) \times 4 = 8$ acres; 8 acres à $\$114.40 = \915.20 , prix du 3^e champ.

94. Donnons d'abord à B son salaire de $\$1000$, il y a alors à être divisé en proportion des mises, $\$10000 - \$1000 = \$9000$.

$$12000 + 8000 = 20000 \text{ rapportent } \$9000$$

$$\$1 \text{ rapporte } \frac{9000}{20000} = \frac{9}{20} = .45$$

12000 rapportent $12000 \times \$0.45 = \5400 , le bénéfice de A.

8000 rapportent $8000 \times \$0.45 = \3600 , le bénéfice de B.

95. $\$2800 - \$2000 = \$800$, ce que les 20 vaches ont coûté.

$\$800 \div 20 = \40 , le prix d'une des 20 vaches.

Mais ces vaches ont coûté $\$10$ de moins par tête que les premières. Les premières ont donc coûté $\$40 + \$10 = \$50$. $\$2000 \div \$50 = 40$. Rép. 40 vaches.

96. Transformant $\frac{2}{3}, \frac{3}{5}, \frac{4}{7}, \frac{5}{11}$ en d'autres fractions ayant le même dénominateur, on trouve: $\frac{770, 693, 660, 525}{1155}$.

Les parts sont entre elles comme les nombres: 770, 693, 660, 525.

Soit $\$770$ la part placée à $3\frac{1}{2}\%$; au bout de l'année elle est devenue $\$770 \times 1.03\frac{1}{2} = \796.95 .

Soit $\$693$ la part placée à $4\frac{1}{3}\%$; au bout de l'année elle est devenue $\$693 \times 1.04\frac{1}{3} = \723.03 .

Soit $\$660$ la part placée à $4\frac{1}{2}\%$; au bout de l'année elle est devenue $\$660 \times 1.04\frac{1}{2} = \689.70 .

Soit $\$525$ la part placée à $4\frac{3}{4}\%$; au bout de l'année elle est devenue $\$525 \times 1.04\frac{3}{4} = \$549.93\frac{3}{4}$.

Dans ce cas, la somme que la personne retirerait serait de $796.95 + 723.03 + 689.70 + 549.93\frac{3}{4} = \2759.6175 .

La somme des parts placées serait de: $770 + 693 + 660 + 525 = \2648 . Autant de fois $\$6623.082$ contiendra $\$2759.6175$, autant il y aura de fois $\$2648$ dans le capital total. $(\$6623.082 \div 2759.6175) \times 2648 = \6355.20 , capital total.

Pour trouver chacune des parts il ne reste plus qu'à partager \$6355.20 proportionnellement aux nombres 770, 693, 660, 525. La 1^{ère} part = $\frac{770}{2648}$ de \$6355.20 = \$1848.

La 2^e part = $\frac{693}{2648}$ de \$6355.20 = \$1663.20. La 3^e part = $\frac{660}{2648}$ de \$6355.20 = \$1584. La 4^e part = $\frac{525}{2648}$ de \$6355.20 = \$1260.

97. Soit \$1 le prix d'une verge de la 3^e espèce ; 11 verges de la 3^e espèce = \$11 = 9 verges de la 2^e espèce ; 1 verge de la 2^e espèce = $\frac{11}{9}$ = $\frac{11}{9}$.

9 verges de la 2^e espèce = \$11 = 5 verges de la 1^{ère} espèce ; 1 verge de la 1^{ère} espèce = $\frac{11}{5}$ = $\frac{11}{5}$.

Dans ces 3 verges, (1 verge de chaque espèce) = $\frac{11}{5}$ + $\frac{11}{9}$ + \$1 = $\frac{419}{45}$. Une verge de la 1^{ère} espèce égale autant de fois $\frac{11}{5}$ qu'il y a de fois $\frac{419}{45}$ en \$5.97

$$(5.97 \div \frac{419}{45}) \times \frac{11}{5} = \$2.97.$$

Une verge de la 2^e espèce égale autant de fois $\frac{11}{9}$ qu'il y a de fois $\frac{419}{45}$ en \$5.97.

$$(5.97 \div \frac{419}{45}) \times \frac{11}{9} = \$1.65.$$

Une verge de 3^e espèce égale autant de \$1 qu'il y a de fois $\frac{419}{45}$ en \$5.97. $5.97 \div \frac{419}{45} = \1.35 .

ALGÈBRE

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

10. La somme de deux nombres est 40 et leur quotient $\frac{3}{5}$. Quels sont ces nombres ?

11. La différence de deux nombres est 50, et le tiers de l'un est égal au cinquième de l'autre. Quels sont ces nombres ?

12. La somme de deux nombres est 100, et en retranchant $\frac{1}{6}$ du plus grand pour l'ajouter au plus petit, ils sont égaux. Quels sont ces deux nombres ?

13. Une personne charitable se propose d'assister 12 personnes en donnant à chacune $4\frac{1}{2}$ verges d'étoffe. Elle revient sur son projet, en choisissant une autre étoffe qui coûte 40¢ de moins par verge, ce qui lui permet d'assister 4 pauvres de plus, tout en donnant à chacun des 16 malheureux la même longueur d'étoffe et en dépensant la même somme : on demande le prix de la verge de chaque étoffe.

SOLUTIONS :

10. Soit x le plus grand nombre ; le plus petit sera $40 - x$.

$$\frac{40 - x}{x} = \frac{3}{5} \quad (1)$$

Multipliant (1) par $5x$, le plus petit multiple commun des dénominateurs, on a : $200 - 5x = 3x$ (2)

Transposant, on a : $200 = 3x + 5x = 8x$ (3)

d'où $x = \frac{200}{8} = 25$, le plus grand nombre ;

et $40 - 25 = 15$, le plus petit nombre.

Autre solution : Soient x le plus grand nombre et y le plus petit.

$$x + y = 40 \dots \dots \dots (1)$$

$$\frac{y}{x} = \frac{3}{5} \dots \dots \dots (2)$$

Transposant (2), on a : $\frac{y}{x} - \frac{3}{5} = 0 \dots \dots \dots (3)$

Multipliant (3) par $5x$, le plus petit multiple commun des dénominateurs, on a : $5y - 3x = 0$ (4) ou $-3x + 5y = 0$ (4)

Multipliant (1) par 3, on a : $3x + 3y = 120$ (5)

Posant (5) et (4) de nouveau, on a :
$$\begin{cases} 3x + 3y = 120 \\ -3x + 5y = 0 \end{cases}$$

Additionnant (5) et (4), on a :

$$8y = 120$$

d'où $y = \frac{120}{8} = 15$

Substituant 15 la valeur d' y à y dans (1), on a :

$$x + 15 = 40$$

$$\text{d'où } x = 40 - 15 = 25$$

11. Soit x , un des membres ; alors $x + 50$ l'autre,

$$\frac{x}{3} = \frac{x + 50}{5} \dots \dots \dots (1)$$

Multipliant (1) par 15 le plus petit multiple commun des dénominateurs on a : $5x = 3x + 150$ (2)

Transposant, on a : $5x - 3x = 150$ (3)

$$2x = 150 \quad (4)$$

d'où $x = \frac{150}{2} = 75$, le plus petit nombre

et $x + 50 = 125$, le plus grand nombre

12. Soit $6x$ le plus grand nombre ; alors $100 - 6x$ le plus petit

$$6x - \frac{1}{6} \text{ de } 6x, \text{ c'â-d } 5x = 100 - 6x + x \quad (1)$$

Transposant, on a : $5x + 6x - x = 100$ (2)

$$10x = 100 \quad (3)$$

d'où $x = \frac{100}{10} = 10$

et $6x = 6 \times 10 = 60$ le plus grand

nombre.

et $100 - 60 = 40$, le plus petit nombre.

13. Soit x le prix d'une verge de la 1^{ère} étoffe; alors $x - .40$, le prix d'une verge de la 2^{de} étoffe.

$$16(x - .40) = 12x \quad (1)$$

$$16x - 6.40 = 12x$$

$$16x - 12x = \$6.40$$

$$4x = \$6.40$$

$$x = \frac{6.40}{4} = \$1.60. \text{ Rép.}$$

$$x - .40 = \$1.60 - \$0.40 = 1.20 \text{ Rép.}$$

Premiers éléments de géométrie pratique

NOTE.—En enseignant la géométrie ou le mesurage, faites ou faites faire, à chaque problème, la figure au tableau. C'est le plus sûr moyen de faire comprendre les élèves.

DES VOLUMES

Des polyèdres.—Un polyèdre est un corps terminé de tous côtés par des plans.

Les *faces* d'un polyèdre sont les polygones qui le terminent.

Les *arêtes* d'un polyèdre sont les lignes d'intersection des faces.

Le cube est un polyèdre.

Un **prisme** est un polyèdre compris entre deux *bases* égales et parallèles, et dont les *faces latérales* sont des parallélogrammes.

La *hauteur* d'un prisme est la perpendiculaire abaissée d'un point quelconque de la base supérieure sur la base inférieure.

Un prisme est *droit* quand ses arêtes sont perpendiculaires aux plans des bases : dans ce cas, chaque arête latérale est la hauteur. Dans le cas contraire, le prisme est *oblique*.

Le prisme est dit *triangulaire*, *quadrangulaire*, *pentagonal*, *hexagonal*, *octogonal*, etc., suivant que ses bases sont des triangles, des quadrilatères, des pentagones, des hexagones, des octogones, etc.

Un **parallépipède** est un prisme dont les bases sont des parallélogrammes. Les six faces de ce solide sont donc des parallélogrammes.

Un **parallépipède est droit**, lorsque ses arêtes sont perpendiculaires aux bases.

Un **parallépipède droit** est en outre **rectangle**, s'il a pour base des rectangles. Toutes ses faces sont alors des rectangles. Les *planchers, solives équerries, règles, briques*, sont des parallépipèdes rectangles.

Un **cube** est un parallépipède rectangle, compris entre six carrés égaux.

Surface et volume du prisme droit.— Si on recouvre de papier les côtés (non les bases) d'un prisme droit quelconque, disons d'un prisme triangulaire, et qu'après avoir ajusté très exactement ce papier, on le déplie, la figure que formera le papier sera ce qu'on appelle le développement latéral du prisme triangulaire en question ; la figure que nous présentera le papier sera un rectangle ayant pour base le périmètre du prisme et pour hauteur la hauteur du prisme.

Ainsi la **surface latérale** d'un prisme égale le produit du périmètre de la base par la hauteur ou arête latérale.

La **surface totale** égale la surface latérale plus la surface des deux bases.

Le **volume du prisme** égale le produit de la surface de la base par la hauteur.

La règle pour le volume dans le cas du prisme **parallépipède rectangle** peut être énoncée comme suit : Le *volume* du *parallépipède rectangle* égale le produit de la surface de la base par la hauteur, c'est-à-dire le produit de ses trois dimensions.

127. On demande la surface et le volume d'un cube de $2\frac{1}{2}$ pouces d'arête ?
Rép. Surface $37\frac{1}{2}$ pouces carrés. Volume. $15\frac{5}{8}$ pouces cubes.

128. On demande la surface totale et le volume d'un prisme rectangulaire droit de : 6 pieds de longueur, 4 pieds de largeur et 5 pieds de hauteur ?

Le périmètre de la base multiplié par la hauteur = $(6 + 4 + 6 + 4) \times 5 = 100$, la surface latérale.

La surface des deux bases qui sont des rectangles de 6 par 4 = $2 \times 6 \times 4 = 48$.

La surface latérale $100 +$ la surface des bases $48 = 148$ pieds carrés, surface totale.

Le volume = la surface de la base multipliée par la hauteur ou dans ce cas = le produit des dimensions $6 \times 4 \times 5 = 120$ pieds cubes.

129. On demande la surface totale et le volume d'un prisme rectangulaire droit de : 7 pieds de longueur, 3 pieds de largeur et 5 pieds de hauteur ?

$(7 + 3 + 7 + 3) \times 5 = 100$ pieds carrés, surface latérale ;

$(7 \times 3) \times 2 = 42$ " " " des bases ;

$100 + 42 = 142$ pieds carrés, surface totale.

$(7 \times 3) \times 5 = 105$ pieds cubes, volume.

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION

15. Quelle est la diagonale d'un rectangle dont la longueur est de 18 pieds et la largeur de 12 pieds ?

16. Quelle sont la largeur et la diagonale d'un rectangle dont la longueur est de 24 pieds et la surface de 432 pieds ?

17. Quelle est la surface d'un triangle équilatéral dont le côté est de 8 pouces ?

Solutions :

15. $18^2 + 12^2 = 468$; la racine carrée de 468 = 21.63 +

16. $432 \div 24 = 18$ pieds, la largeur

$24^2 + 18^2 = 900$; la racine carrée de 900 = 30, la diagonale.

17. Les surfaces des polygones semblables étant proportionnelles aux carrés de leurs dimensions homologues, pour avoir la surface d'un triangle équilatéral dont le côté est 8 pouces, il faut multiplier le carré de 8 pouces par .433 :

La surface d'un triangle équilatéral dont la surface est de 1 pouce égale .433 pouce carré.

$8^2 \times .433 = 64 \times .433 = 27.712$ pouces carrés.

TENUE DES LIVRES

PARTIE SIMPLE

Cinquième série d'opérations

Abréviation du mot corde, cde ; du mot tonne te.

Québec, 2 avril 1903.—Commencé mon commerce avec espèces, \$2500.—**3.** Acheté de P. Bureau, au c. 500 cdes bouleau à \$2.50, \$1250.—**4.** Acheté de B. Lemoine, au c., 200 tes de charbon à \$5.75 \$1150.—**5.** Vendu à H. Faber, au c., 25 tes de charbon à \$6, \$150 ; 10 cdes bouleau à \$2, \$20.—**6.** Vendu à Alf. Ross au c. 30 tes charbon à \$6, \$180.—**7.** Payé loyer du bureau, une semaine, \$5.—**9.** Vendu à Geo. Paul, au c., 10 tes charbon à \$6, \$60.—**10.** Vendu à Alf. Richard, au c, 20 tes charbon à 6, \$120.—**11.** Vendu à Th. Masson, au c, 115 tes charbon à \$6, \$690.—**12.** Vendu à Geo. Peters, au c., 250 cdes bouleau \$2.75, \$687.50.—**13.** Payé pour deux semaines d'appointements du garçon de bureau \$4.—**14.** Vendu à Ls Morin, au c., 200 cdes bouleau à \$2.75, \$550.—*Marchandises en magasin*, 40 cdes bouleau à \$2.50, \$100.

Questions analogues à celles qui se trouvent à la suite de la deuxième série.

		<i>Livre de Caisse</i>		<i>Dr</i>	<i>Cr</i>
				Sommes reçues.	Sommes payées.
1903					
Avril	2	A (<i>nom de l'élève</i>), placement			
"	3	Par facture 1,		2500	
"	4	Par facture 2,			1250
"	5	A L. de V.			1150
"	6	A L. de V.		170	
"	7	Par loyer du bureau, une semaine		180	
"	9	A L. de V.			5
"	10	A L. de V.		60	
"	11	A L. de V.		120	
"	12	A L. de V.		690	
"	13	Par 2 semaines d'appointements du garçon du bureau		687	50
"	14	A L. de V.			4
"	14	Par Balance		550	
					2548 50
				4957 50	4957 50
Avril	15	A Balance		2548 50	

LIVRES DE VENTES DE LA CINQUIÈME SÉRIE

Québec, 5 avril 1903

				Au comptant	A crédit
1903					
avril	5	H. Faber			
		25 tonnes charbon à \$6.....		\$ 150	
		10 cordes bouleau à \$2.....		\$ 20	
			Au comptant	170	
"	6	Alf. Ross			
		30 tonnes charbon à \$6.....		\$ 180	
"	9	Geo. Paul			
		10 tonnes charbon à \$6.....		\$ 60	
"	10	Alf. Richard			
		20 tonnes charbon à \$6.....		\$ 120	
"	11	Th. Masson			
		115 tonnes charbon à \$6.....		\$ 690	
"	12	Geo. Peters			
		250 cordes bouleau à \$2.75.....		\$ 687	50
"	14	Ls. Morin			
		200 cordes bouleau à \$2.75.....		\$ 550	

ETAT DE L'ACTIF. — Quel nom général donne-t-on à ce qui appartient au propriétaire? Ce qui appartient au propriétaire est appelé ACTIF. — De quoi se compose l'ACTIF d'une personne? L'ACTIF d'une personne se compose de tout ce que cette personne possède et de tout ce qui lui est dû. — Quel titre donne-t-on à la liste des articles dont se compose l'actif? Le titre d'ETAT DE L'ACTIF.

CINQUIÈME SÉRIE D'OPÉRATIONS

Etat de l'actif

Argent	2548	50		
Marchandises en magasin	100			
Capital actuel			2648	50
Capital en commençant			2500	
Profit net			148	50

LANGUE ANGLAISE

DICTATION

A CLEVER DOG

During the eighteenth century, and even in the earlier part of the nineteenth, it was the custom for all gentlemen to wear wigs. A Mr. Davis was one day asked by a friend to lend him a wig. Soon after, Mr. Davis, accompanied by his dog, called at his friend's house on business. After transacting his business, Mr. Davis left, but the dog remained behind. To the astonishment of the gentleman, the dog took up a position right in front of him, and looked him full in the face. Then with a sudden bound, he sprang upon his shoulders, seized the wig and ran off home with it as fast as he could. When he got home, he bounded up stairs to his master's dressing-room, and restored the wig to the peg upon which it usually hung.

J. AHEKN.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

LETTRE D'UNE INSTITUTRICE

(Pour l'Enseignement Primaire)

SIXIÈME LETTRE

Février 1904.

Ma chère amie,

Ainsi que je te l'annonçais dans ma dernière lettre, j'ai écrit au Révérend Père D. Je te cite mot pour mot la teneur de ma lettre, et je ferai de même pour sa réponse, aussitôt qu'elle me sera parvenue. Le jour où je dressai ma missive, le vent soufflait en sens contraire. J'étais harcelée, et tout s'en sentit. J'ai joliment battu la campagne ; tu vas le voir.

Mon Révérend Père,

Il fait aussi noir en mon âme que par une nuit d'orage où pas une étoile ne brille au firmament. Je ne sais où poser le pied. Je viens vous prier de me lancer un de ces jets électriques dont vous avez le mystérieux secret. Jamais je n'eusse cru qu'il fut si difficile de se choisir un état de vie. Je ne suis pas étonnée qu'il y ait tant de regrets tardifs, puisque la chose est d'une si haute importance et qu'un si grand nombre y vont à l'aveugle. Mais, mon Révérend Père, en somme, la vie religieuse est-elle plus méritoire que l'état conjugal ? Je trouve bien heureuses celles qui sont appelées au cloître. C'est leur goût, elles y sont portées comme par enchantement, il faudrait être bien maladroite pour résister à un si suave attrait. Mais, certes, il est loin d'en être ainsi de moi. Plus je songe à me faire religieuse, plus la vie de famille me montre de charmes. Les mères chrétiennes n'ont-elles pas un rôle sublime à jouer ? Je sais, par cœur, l'histoire sacrée et l'histoire profane. Je trouve depuis les siècles les plus reculés jusqu'aux modernes, des femmes qui ont illustré leur nom en portant jusqu'au sublime l'héroïsme de leurs vertus chrétiennes et sociales. Les générations les nomment avec orgueil tandis que les nations se décorent de la gloire de leur avoir donné le jour. Je sais aussi des passages de Fénelon. Ce grand évêque ne dit-il pas : " Les femmes ont des devoirs à remplir qui sont les fondements de toute la vie humaine. Des devoirs qui décident de ce qui touche de plus près à tout le genre humain. " S'il se rencontre une femme, ajoute-t-il,

qui trouve que sa tâche est peu de chose, c'est qu'elle ne connaît pas l'importance et l'étendue de ce qu'elle a à faire." Et le Cygne de Cambrai allait jusqu'à dire : "Les hommes qui ont toute l'autorité en public ne peuvent, par leur délibération, établir aucun bien effectif, si les femmes ne les aident à l'exécuter." Fénelon dit encore : "Ne sont-ce pas les femmes qui ont su entretenir dans leur foyer les dernières étincelles du feu sacré éteint, par la persécution, dans les temples du Seigneur, offrir un suprême asile au sacerdoce chassé du sanctuaire ? Enfin, elles ont, presque seules, empêché l'interruption de la chaîne des traditions sacrées, en conservant par leur pieux courage, le dépôt de la foi chrétienne pour le transmettre intact aux générations futures," etc., etc. Je me demande, mon Révérend Père, si l'on trouve mieux dans le cloître et s'il est sage de lutter—contre un courant qui nous entraîne à si bon port.—Du port de mes angoisses, je tiens mes yeux fixés sur l'étoile polaire que vous m'avez désignée : la sainte volonté de Dieu. Mais je n'aime guère à anticiper sur l'avenir final, ma dernière heure, à me représenter cet instant lugubre et à m'en remettre aux inspirations d'alors C'est clair comme le soleil à son midi. Je ne sache aucune personne assez sotte pour ne pas savoir choisir à la veille de comparaître au tribunal du Souverain Juge. D'une infirmerie de religieuses, les âmes s'en vont souriantes, droit au ciel ; tandis qu'une pauvre mère rencontre bien des liens à briser, bien des obstacles au désir de s'élancer vers l'éternité. Je vous demande pardon, mon Révérend Père, de vous entretenir si longuement ; c'est que je connais votre infatigable charité et que j'ai besoin d'un appui solide. Mes idées sont si vacillantes.

Je demeure, etc.

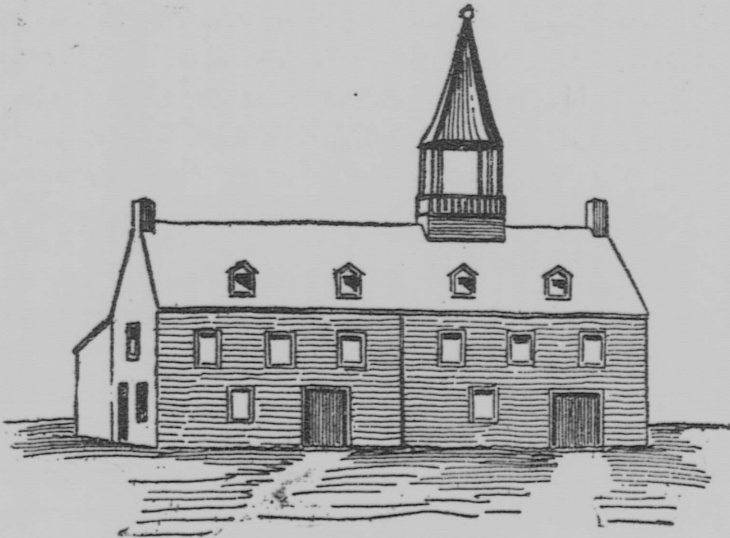
HÉLÈNE,

Institutrice.

N.-B. Tu vois que je ne cèle rien. Si je fais fausse route, ce ne sera pas ma faute. Prie pour qu'il n'en soit pas ainsi.



Vieux souvenirs des anciens jours



PREMIÈRE HABITATION DES URSULINES À QUÉBEC

1639 à 1642

Par un document authentique publié dans le volume *Eglises et Chabelles de Québec*, par M. Jos. Trudelle, il appert que les religieuses occupèrent trois chambres au-dessous du magasin de la Compagnie des Cent Associés, qui était situé à l'endroit qu'occupe aujourd'hui la petite église de Notre-Dame des Victoires, à la Basse-Ville. Les Dames Ursulines demeurèrent dans ce magasin jusqu'au 21 novembre 1642, époque où elles prirent possession de leur nouveau monastère à la Haute-Ville.

La Revue Canadienne.—Notre confrère montréalais vient d'entrer dans une ère de prospérité qui réjouira tous les amis de notre littérature canadienne-française. A l'avenir, *La Revue Canadienne* sera publiée à 114 pages par mois, dont deux pages pour gravures hors texte. Un grand nombre de collaborateurs nouveaux feront profiter la revue de leurs talents. Les instituteurs et les institutrices pourront recevoir cette publication moyennant la moitié du prix de l'abonnement.

L'Évangile

“ Un miracle ! Naguère encore, en prononçant ce mot, j'aurais sottement haussé les épaules. Parce que je n'avais jamais vu, de mes yeux vu, se produire un miracle, je niais tout, au mépris de cette vérité élémentaire, que s'il est un Dieu— et de son existence je n'ai jamais douté— s'il est un Dieu tout puissant, créateur des choses visibles et invisibles, il est supérieur aux lois du monde physique, son ouvrage, et que rien ne lui est impossible. Maintenant mon orgueil a rendu les armes.

“ Un jour, j'ai senti sur mon front le souffle de la mort, et en moi se sont réveillés l'horreur du néant et le besoin d'une vie éternelle. Alors, j'ai relu l'Évangile. Je l'ai lu comme il faut le lire, avec un cœur simple et confiant, et, dans chaque page, dans chaque ligne du livre sublime, j'ai vu resplendir la vérité. Et je crois fermement aujourd'hui à tous ces miracles, d'ailleurs racontés, décrits, attestés par les évangélistes avec une sûreté et une précision de détails où éclate la plus évidente et la plus complète sincérité.

“ Oui, Jésus a rendu l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles, le mouvement aux paralytiques, la vie aux trépassés. Il a répandu en prodigue, pendant son court passage en ce monde, ces bienfaits merveilleux pour prouver qu'il était le Fils du Dieu vivant et pour fonder sa religion qui, depuis dix-neuf cents ans, donne la paix de l'âme à tous les hommes de bonne volonté. Cette foi en Jésus-Christ, que j'ai retrouvée—car mon enfance a été chrétienne— je veux la garder en moi et désormais l'augmenter sans cesse, constamment, patiemment, sans me décourager aux heures de défaillance. Car si, parfois, je chancelle et j'ai peur, comme saint Pierre en marchant sur les flots, vous voyez pourtant que je vous obéis, Seigneur, et vous êtes là pour me soutenir !

“ Cette force miraculeuse, qui émanait de la personne de Jésus, quand il était parmi nous, il l'a communiquée à ses disciples. Il peut toujours la donner à ses élus, dans une proportion moindre, sans doute, mais encore surnaturelle ; et je crois reconnaître le signe de cette puissance supérieure dans la mission et dans les actes de Jeanne d'Arc.”

F. COPPÉE,
de l'Académie française.

Ce que peut une pensée de foi

Un jour une jeune artiste, Maria Malibran, s'était rendue chez le poète dramatique Bouilly qui venait de perdre sa fille et demeurait inconsolable. Il avait placé le portrait de son enfant au pied de son lit, de manière à ce que ses yeux, en s'ouvrant, le rencontrent tout d'abord.

Le poète était absent, la jeune artiste détache le cadre et y inscrit ces simples mots : " Ne pleures pas ! Elle n'est qu'endormie ! "

Bouilly, en rentrant, pénètre dans sa chambre, lit l'inscription placée au bas du portrait de sa chère disparue et en est ému jusqu'aux larmes. Il court chez Maria, l'embrasse en pleurant : " Ma fille ! ma fille ! s'écria-t-il, vous me rendez ma fille ! "

Heureux les cœurs qui, aux heures de deuil, se souviennent de la parole du Seigneur dans nos Saints livres :

" Ce qui est poussière en nous retourne à la terre d'où il est tiré, mais l'esprit remonte vers Dieu qui nous l'a donné ! " (Ecclésiaste, XII, 7).

BIBLIOGRAPHIE

LE CALCULATEUR UNIVERSEL.— *La Librairie Granger, Montréal, éditeur.*

PRIX : *Grand format*, pour écoles et bureaux, 10 cts. *Petit format*, livret de poche, très commode pour les cultivateurs et les commerçants ; papier fort et couverture de toile, 15 cts.

N. P.—En vente chez tous les libraires et chez les principaux marchands de la campagne.

Contrairement aux barèmes en usage qui contiennent souvent des erreurs ou des négligences d'impression et ne peuvent servir que pour une série d'opérations très limitée, le CALCULATEUR UNIVERSEL comprend la multiplication et la division et s'étend à tous les nombres. L'auteur, M. B. Lippens, offre une récompense de \$10 au premier qui pourra y découvrir une erreur.

Lorsque les facteurs n'ont pas plus de deux chiffres, le résultat se découvre immédiatement.

Les règles qui s'appliquent aux fractions décimales et aux nombres de plus de deux chiffres sont expliquées au moyen de nombreux exemples à la fin du livre.

Le CALCULATEUR UNIVERSEL simplifie tous les calculs, soit en finissant instantanément les réponses demandées, soit en facilitant la vérification de celles qu'on a trouvées soi-même, soit en abrégant les opérations.

Le CALCULATEUR UNIVERSEL permet aux cultivateurs de calculer sans se tromper le prix de vente de leurs produits et de vérifier les comptes de magasin, d'intérêt, de taxes et de répartitions qui les concernent.

Il facilite aux secrétaires-trésoriers des corporations municipales et scolaires la répartition des cotisations, *tous les calculs étant faits d'avance*.

Il offre le même avantage aux secrétaires des fabriques de beurre et de fromage dans le partage du produit des ventes.

Il rend un service semblable à ceux qui sont chargés de calculer la paye des ouvriers dans les ateliers et les manufactures.

Dans les maisons de commerce il réduit de moitié le travail de préparation et de vérification des factures et de l'inventaire.

Dans les épiceries et les magasins de tout genre il fait connaître instantanément le résultat des multiplications exigées pour calculer le prix des articles vendus.

DANS LES ÉCOLES il fait gagner beaucoup de temps aux instituteurs et aux élèves.

Aux premiers il facilite la préparation et la correction des exercices et des problèmes et permet de consacrer plus de temps aux explications et au calcul mental.

Il fournit aux élèves le moyen de vérifier et de corriger leur travail.

TABLE DE MULTIPLICATION jusqu'à 20×40 , sur bon carton solide.

Prix : 1 ct la pièce ; 8 cts la douzaine. (10 cts par la poste).

Cette table, disposée d'après un plan nouveau, facilite l'étude des tables de multiplication et de division et apporte un concours efficace à l'enseignement du calcul mental dans les classes élémentaires.

OFFRE SPÉCIALE aux instituteurs et aux institutrices, à MM. les curés et aux commissions scolaires :

Envoi, franc de port, d'un "Calculateur Universel" et d'une demi-douz. de "TABLE DE MULTIPLICATION JUSQU'À 20×40 ," le tout pour 10 cts.

(Communiqué).

B. LIPPENS,
347, RUE MAISONNEUVE,
Montréal.

A travers les revues

Le Naturaliste canadien.— *Le Naturaliste* a fait toilette neuve depuis quelques mois. Notre confrère publie, en supplément, un traité de zoologie, illustré, fort intéressant. Nous recommandons cette revue aux instituteurs et aux institutrices. Prix de l'abonnement, \$1.00. S'adresser au directeur, M. l'abbé V.-A. Huard, à l'Archevêché, Québec.

Le Journal de Française.— Très joli numéro de Noël et du Jour de l'An. Directrice, R. Barry, 80, rue Saint-Gabriel, Montréal.

Le Messenger canadien du Cœur de Jésus.— Le numéro de janvier contient une revue des événements accomplis au cours de 1903, et plusieurs articles (en prose et en vers) très intéressants. 301, Avenue Vimont, Montréal.

Les Fleurs de la Charité.—Toujours attendues avec impatience et lues avec plaisir. Directeur, M. l'abbé A. Nunesvais, 62, Côte d'Abraham, Québec.

La Revue Littéraire.—Magnifique recueil s'adressant aux élèves des Séminaires, Collèges, Ecoles normales, Pensionnats, Académies. On y trouve un enseignement théorique et pratique. S'adresser au pensionnat du Sacré-Cœur, Université d'Ottawa.

Annales de N.-D. du Sacré-Cœur.—Avec la livraison de décembre, les *Annales de Notre-Dame du Sacré-Cœur*, terminent leur première année de publication. Cette belle revue pénètre dans des milliers de famille et nous souhaitons qu'elle double sa circulation au cours de l'année qui commence. Adresse : 71, Ste-Ursule, Québec.

La Revue du Tiers-Ordre.—20^{ème} année. Publiée à Montréal. Revue excessivement intéressante, qui ajoute à beaucoup d'autres qualités un grand mérite littéraire.

La Nouvelle-France.—Revue mensuelle. Sciences, Lettres, Arts. Cette revue vient d'entrer dans sa troisième année d'existence. Nos meilleurs souhaits. 2, rue Port-Dauphin, Québec.

Bulletin des Recherches historiques.—Archéologie, Histoire, etc. *Le Bulletin* a atteint sa dixième année.—Adresse : P. G. Roy, rue Wolfe, Lévis.

Le Bulletin du Parler français.—Nous avons déjà annoncé cette publication plusieurs fois.—Boîte 221, Haute-Ville, Québec.

Feuilles Nouvelles.—*Revue Mensuelle* : Rédaction : C. de Lamiraudie, 23, rue du Cherche-Midi, Paris. Administration : F. Paillart, imprimeur-éditeur, Abbeville et 11, rue Cassette, Paris. Abonnement annuel : France, 10 fr. ; Etranger, 12 fr.

Cette revue est publiée spécialement pour les jeunes filles. Elle est hautement recommandée par le comte Albert de Mun.

Un truc normand

Un boulanger-pâtissier achetait tout le beurre d'un fermier de la contrée, auquel de son côté, il fournissait du pain.

Au bout de quelque temps, il lui parut que les pièces de beurre qui lui étaient livrées diminuaient de volume et qu'elles n'avaient plus le poids convenu de trois livres. Pour savoir à quoi s'en tenir à cet égard, il pesa celles de plusieurs livraisons successives et constata, chaque fois, plus ou moins de déficit.

Il réclama auprès de son vendeur ; mais, comme ce fut inutilement, il porta plainte contre lui.

Le juge fit comparaître l'accusé à son tribunal.

—Avez-vous une balance ? demanda-t-il.

—Oui, Monsieur le Juge, répondit le paysan.

—Et des poids ?

—Des poids, non.

—Comment alors pouvez-vous peser votre beurre ?

—C'est bien simple. Depuis que le boulanger achète mon beurre, je lui prends du pain. Or, la miche doit être de trois livres ; c'est donc elle qui me sert à peser. Si le poids n'est pas à son pain ni par suite à mon beurre, c'est sa faute et non la mienne ! ”

Le juge goûta cette explication, qui valut à l'accusé son acquittement, à l'accusateur une grande confusion, avec les frais de l'instance, et aux clients de celui-ci, à partir de ce jour, des pains de juste poids.

A L'OFFICIEL

Erection d'une nouvelle municipalité scolaire

Par arrêté ministériel, en date du 26 novembre dernier, 1903, il a été résolu d'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Schannon," comté de Québec, le territoire formant ci-devant partie de la municipalité scolaire de Saint-Gabriel-Ouest, comprenant les lots suivants du cadastre, savoir : Nos 21 à 43 inclusivement, 54 à 64 inclusivement, et 66 à 71 inclusivement. Cette municipalité sera érigée pour les catholiques seulement.

Cette érection ne devra prendre effet que le 1er juillet prochain, 1904.

Rectification de limites de municipalités scolaires

Par arrêté ministériel, en date du 19 novembre courant, 1903, il a été résolu de détacher de la municipalité scolaire du village de Roberval, comté du Lac Saint-Jean, le territoire ci-dessous décrit, savoir :

1° Les lots ayant au cadastre officiel du canton Roberval, les numéros 29, 30 et 31 ;

2° L'emplacement de Léon Dechêne, actuellement Beemer, faisant partie du No 27 du cadastre officiel du dit canton ;

3° La partie sud-ouest des lots ayant au cadastre officiel du canton Roberval, les numéros 39, 40, 42, 58, 29, 60, 61, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69 et 70, à partir du trait-carré entre les rangs B et I du dit canton, jusqu'à une distance de 20 arpents de profondeur sur lesdits lots ;

Et d'annexer ce territoire à la municipalité scolaire de Ouatouchouan, dans le même comté.

— A la même date, il a aussi été résolu de détacher de la municipalité scolaire de Ouatouchouan, dans le comté du Lac Saint-Jean, les emplacements de George Audet et de Idas Dufour, faisant partie du lot connu au cadastre officiel du canton Roberval, sous le numéro 71 ; la partie nord-est des lots ayant au cadastre officiel du canton Roberval, les numéros 36, 37, 39 et 40, à partir de la ligne de division entre les lots 15 et 16 de l'arpentage primitif du rang B du canton Roberval, à un point se trouvant à vingt arpents du trait-carré entre le 1er rang et le rang B du canton, continuant les dits lots jusqu'au Lac Saint-Jean ;

Et d'annexer ce territoire à la municipalité scolaire du village de Roberval.

Le nom de la municipalité scolaire du village de Roberval sera changé en celui de "municipalité scolaire de la ville de Roberval."

Cette délimitation ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1904.

— En date du 19 décembre 1903, il a été résolu d'annexer à la municipalité scolaire de Saint-Henri-de-Péribonca, dans le comté du Lac Saint-Jean, les lots Nos 31 à 35 inclusivement, du 11e rang du canton Taillon, les lots Nos 1 à 21 inclusivement, et 31 à 35 inclusivement, du IIIe rang, ainsi que les lots Nos 1 à 35 inclusivement, des rangs IV et V dudit canton ; ces différents lots ne formant actuellement partie d'aucune municipalité scolaire. Demande est faite aussi de changer le nom de Saint-Henri-de-Péribonca en celui de "Saint-Henri-de-Taillon." Après l'annexion des lots ci-dessus et le changement de nom demandé, la municipalité scolaire de "Saint-Henri-de-Taillon" comprendra le territoire suivant :

Les lots du canton Taillon qui suivent, savoir : du lot No 1 au lot No 21 inclusivement, du rang I ; du lot No 1 au lot No 35 inclusivement, des rangs II, III, IV et V.

Ces changements de limites et de nom ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1904.

Nominations de commissaires d'écoles

Par arrêté ministériel en date 26 décembre dernier, les nominations suivantes ont été faites :

Chicoutimi : Saint-Félix d'Otis.— Révd. M. H. Néron, prêtre missionnaire, et MM. Prudent Potvin, Joseph Wolzingt, Héraclius Bouchard et Elie Belley.

Nicolet : Saint-Samuel de Horton.—MM. Exilia Désilets et Sévérin Lupien.

Québec : Rivière aux Pins.—MM. Terence McLaughlin, Félix Théberge, Thomas Murphy et Micheal Murphy.

Drummond : St-Eugène de Grantham, village, M. Zéphirin Leblanc, en remplacement de M. J.-B. Fortier, fils.

Délimitation de municipalités scolaires

Par arrêté ministériel en date du 19 décembre 1903, il a été résolu de détacher de la municipalité scolaire de Freligsburg, comté de Missisquoi, les lots suivants du cadastre de la seigneurie de Saint-Armand-Est, savoir : Nos 447, 551, 452, 453, 454, 455 et 456, et de les annexer à la municipalité scolaire protestante de Philipsburg, (Saint-Armand-Ouest), dans le même comté. L'arrêté en conseil No 537, du 16 août 1901, est rescindé.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1904.

Carte du Canada.

Les instituteurs et les institutrices peuvent se procurer, gratuitement, la grande carte du Dominion, en s'adressant au ministère de l'Intérieur, à Ottawa. Faire adresser la demande par le président de la Commission scolaire, laquelle demande pourrait être appuyée par le député fédéral du comté.

Remis

La Revue mensuelle, la Chronique scolaire et la Correspondance sont remises au mois prochain, faute d'espace.

The Standard of the World

**A MEUBLEMENT
SCOLAIRE**



Comme fabricants de meubles scolaires, nous jouissons d'une renommée bien méritée, et les matériaux, la construction et la perfection générale de nos produits sont hautement appréciés.

Notre NOUVEAU BUREAU SCOLAIRE AVEC SIÈGE SUR BILLES est de beaucoup supérieur à tout autre genre. C'est le seul bureau scolaire ayant un siège mobile qui fonctionne sans bruit.

Notre nouveau bureau à *table mobile* sur billes est un meuble scolaire unique. On ne demandera plus à l'élève de s'adapter au bureau, mais au bureau de s'adapter à l'élève. L'hygiène et le bien-être des élèves demandent que toutes les écoles soient pourvues de ces bureaux scolaires. Pour catalogues et informations s'adresser à la

**Canadian Office and School
Furniture Co., Ltd. Preston, Ont., Can.**

Références utiles

Librairie Sainte-Anne.— J.-A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, Québec.

A vendre à cette librairie : L'assortiment le mieux varié et le plus complet dans le marché, de fournitures pour écoles et municipalités.

Envoyez vos commandes et elles seront remplies avec soin.

POUR MUNICIPALITÉS : — Blancs légaux et avis publics de toutes sortes, rôle de cotisation, reçus de taxes, avis aux retardataires, livres de caisse, registres pour délibérations, cahiers de recensement, registres pour visiteurs, papeterie, etc.

POUR ÉCOLES : — Tous les livres en usage dans les écoles catholiques, aussi : Cartes géographiques, 200 de la série F. A. M. G. ; ces cartes sont *parlantes* d'un côté et *muettes* de l'autre ; tableaux noirs, vernis et brosses à tableaux, craie, globes terrestres, codes, buvard, crayons, papier et enveloppes, porte-plumes, plumes, papier foolscap, mucilage, encre, cahiers, ardoises, images, étuis, boîtes à clef, gommes à effacer, boîtes à dessin, règles, etc., etc.

Demandez nos listes de prix ! — Attention spéciale aux commandes reçues par la malle !

Demandez le Journal d'Appel par J.-N. Miller, le seul approuvé par le Département de l'Instruction publique.

Cloches pour écoles, depuis 75 lbs à 250 lbs, prix 12 cts la lb., monture comprise.

Prix spéciaux pour des commandes considérables !

Propriétaires du *Nouveau Cours de Calligraphie canadienne* en 9 cahiers français et anglais, une méthode pratique pour apprendre à bien écrire, le système d'écriture recommandé par les banques et maisons de commerce.

Ed. Marcotte.—Imprimeur-Relieur et Papetier, 82, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

Impressions de toutes sortes, tels que livres, circulaires, en-têtes de comptes et de lettres, factums, catalogues, cartes d'affaires, programmes, menus, brochures et journaux illustrés.

Reliure : livres de comptes de toutes sortes, reliure de bibliothèque à des conditions faciles, cartes montées sur toile et vernies. Recherché pour éditions.

La Maison Marcotte relie *L'Enseignement Primaire* pour un grand nombre de municipalités